

À l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, nous informons nos fidèles lecteurs et partenaires que le journal ne paraîtra pas le dimanche 1er novembre.
Nous vous remercions de votre compréhension et vous retrouverons dans notre prochaine édition.

CRÉSUS
www.cresus.dz In medio stat virtus

400 REGISTRES FICTIFS AU CŒUR D'UNE FRAUDE MASSIVE UN PRÉJUDICE DE 92 MILLIARDS DE DINARS

PAGE 5



Le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la fraude fiscale et le blanchiment d'argent révèle l'ampleur des transactions commerciales fictives et relance la question du contrôle des opérateurs économiques ainsi que la lutte contre le blanchiment d'argent.

1 er novembre 1954 72 ans de fierté et de mémoire

PAGE 4



Tebboune aux opérateurs russes «Investissez en Afrique»

PAGE 3



Élections locales

La campagne s'ouvre le 5 novembre

PAGE 2



E-paiement LA NOUVELLE BATAILLE DES STARTUPS

PAGE 7

Couvre-feu en France Paris se prépare à une journée à risque

PAGE 10



Équipe nationale La FAF soutient Brahim Hemdani

PAGE 13



ÉLECTIONS LOCALES

La campagne s'ouvre le 5 novembre

La répartition équitable du temps de parole constitue une condition essentielle au respect de l'égalité des chances entre les candidats.

La campagne électorale en prévision des élections locales prévues le 28 novembre prochain sera officiellement lancée le 5 novembre, a annoncé, jeudi, le vice-président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Lahcen Zeghidi. À cette occasion, le dispositif de répartition du temps de parole des candidats sur les médias audiovisuels publics a été fixé à l'issue d'un tirage au sort électronique.

UN DISPOSITIF MÉDIATIQUE ENCADRÉ

Organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à Alger, cette opération s'est déroulée sous la supervision du président de l'Anie, Saïd Arous, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, de la ministre déléguée chargée des Collectivités locales, Fawzia Naâma, ainsi que de représentants des institutions nationales, des partis politiques et des listes indépendantes.

Effectué par voie électronique et en présence d'un huissier de justice, le tirage au sort a permis de déterminer les dates et les horaires des interventions des candidats durant les vingt jours de la campagne électorale, dans le cadre de l'expression directe.

À cet effet, un total de 800 séquences de trois minutes chacune sera consacré à la campagne sur chaque chaîne de télévision et station de radio publique concernée. Ces interventions seront réparties à raison de 40 séquences par jour, organisées en quatre tranches horaires. Le dispositif concerne six chaînes de télévision publiques, à savoir la Première, Canal Algérie, la chaîne d'information, la chaîne amazighe, la chaîne jeunesse et la chaîne parlementaire. Il couvre également les trois chaînes radiophoniques nationales ainsi



que les 48 radios locales. Le volume horaire global réservé à la campagne électorale sur l'ensemble de ces supports médiatiques est estimé à 1 267 heures et 48 minutes. Dans ce cadre, Mohamed Lahcen Zeghidi a précisé que l'enregistrement des candidats représentant les partis politiques et les listes indépendantes dans les studios de la Télévision algérienne et de la Radio nationale débutera 72 heures avant le lancement officiel de la campagne. La diffusion de leurs interventions commencera, quant à elle, le 5 novembre.

L'ANIE INSISTE SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le responsable a, par ailleurs, réaffirmé la pleine disponibilité de l'Anie à assurer le bon déroulement de cette échéance électorale. Prenant la parole à cette occasion, le président de l'Anie, Saïd Arous, a souligné l'importance de cette étape préparatoire,

insistant sur la nécessité de garantir une répartition équitable du temps de parole entre les différents candidats. Il a rappelé que ce principe constitue une condition essentielle au respect de l'égalité des chances et du droit de chaque candidat à présenter son programme aux électeurs.

Il a également mis en avant le rôle des médias nationaux dans l'accompagnement du processus électoral, estimant que leur mission ne se limite pas à la couverture de l'actualité, mais consiste aussi à permettre aux citoyens de mieux comprendre les programmes, de comparer les propositions et

de se forger une opinion éclairée. Le président de l'Anie a, en outre, appelé l'ensemble des candidats à respecter les règles encadrant la compétition électorale, à préserver la dignité des personnes et à éviter les discours offensants ou trompeurs susceptibles de porter atteinte à la transparence et à la régularité du scrutin.

De son côté, le ministre de la Communication a souligné la responsabilité des médias nationaux dans la réussite de ces élections, notamment à travers une couverture objective et impartiale du scrutin, ainsi que la diffusion des programmes des candidats auprès des citoyens.

PLUS DE 6 000 LISTES EN LICE

En marge de cette opération, les représentants des partis politiques et des listes indépendantes en lice ont procédé à la signature de la Charte d'éthique des pratiques électorales, consacrant ainsi leur engagement à respecter les principes d'une compétition loyale.

Selon les données communiquées par l'Anie, les élections locales du 28 novembre réuniront 6 052 listes de candidatures, dont 428 pour les élections des assemblées populaires de wilaya (APW) et 5 624 pour les assemblées populaires communales (APC). Ces candidatures se répartissent entre 5 765 listes partisans, 24 listes présentées dans le cadre d'alliances politiques et 263 listes indépendantes.

I. Kherrane

Le MSP présente son programme électoral

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) organisera, aujourd'hui, une conférence de presse au siège central du parti, à Alger, consacrée à la présentation de son programme électoral pour les élections locales de 2026. La rencontre sera animée par le président du mouvement, Abdelali Hassani Cherif.

CONSEIL NATIONAL DU RND

La 2^e session se tiendra aujourd'hui

Le Rassemblement national démocratique (RND) tiendra aujourd'hui la deuxième session ordinaire de son conseil national. Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la préparation des prochaines élections locales, prévues le 28 novembre prochain. À ce propos, le secrétaire général du parti, Monder Bouden, a affirmé que le RND ambitionnait d'obtenir de meilleurs résultats que lors du précédent

scrutin. Lors de deux rassemblements populaires organisés dans les wilayas d'Aïn Defla et de Médéa, il a appelé les candidats de sa formation à se rapprocher des citoyens, à être à leur écoute et à prendre en charge leurs préoccupations afin de contribuer à l'amélioration de leur pouvoir d'achat. Pour Monder Bouden, les élections locales ne doivent pas se limiter au renouvellement des assemblées élues, mais constituer

une occasion de renouveler les politiques et les idées en faveur du développement. Il a notamment évoqué la nécessité de promouvoir la numérisation et les nouvelles technologies, de développer l'industrie et de soutenir les différentes catégories d'entreprises. Le secrétaire général du RND a également salué les dispositions du nouveau code électoral, estimant qu'elles sont de nature à encourager les jeunes à s'engager

dans la vie politique et à favoriser l'émergence d'une nouvelle génération au sein des assemblées populaires, appelée à contribuer au service des citoyens. Il a, par ailleurs, mis en avant les mesures prévues dans la loi de finances, qu'il considère comme destinées à soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Monder Bouden a salué l'envoi d'un détachement de l'ANP au Niger, qu'il a qualifié de «tournant stratégique», estimant

que cette coopération vise à protéger les intérêts communs des deux pays et à renforcer leur sécurité, sans ingérence dans les affaires intérieures nigériennes.

Il a salué le guichet unique national de l'investissement, présenté comme un levier de simplification administrative et de relance économique, tout en appelant à une mobilisation collective contre la propagation de la drogue.

MÉTIERS PÉNIBLES

Le PT relance le dossier

Le dossier des métiers pénibles revient dans le débat parlementaire en Algérie. Le député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Anis Arabi, du Parti des travailleurs, a interpellé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale sur l'état d'avancement du projet de classification des professions pénibles dans les différents secteurs d'activité. Dans une question orale déposée le 27 octobre, le parlementaire a insisté sur la nécessité d'établir une liste nationale précise et exhaustive des métiers concernés. Une démarche qu'il juge essentielle pour protéger la santé des travailleurs

et garantir leurs droits professionnels et sociaux, notamment en matière de conditions de travail, d'indemnisation et de retraite. Pour le député, la pénibilité professionnelle ne se résume pas aux efforts physiques importants.

Elle englobe également l'exposition prolongée aux risques professionnels et aux substances nocives, le travail dans des conditions climatiques difficiles, les horaires de nuit, les rotations et les contraintes psychologiques liées à certaines activités. Autant de facteurs susceptibles d'avoir des conséquences durables sur la

santé des travailleurs et leur capacité à poursuivre leur carrière. Cette problématique concerne, selon lui, de nombreux secteurs, notamment l'industrie, l'agriculture, la santé et les services, dans les entreprises publiques comme privées.

D'où la nécessité de définir des critères scientifiques et objectifs permettant d'identifier les professions exposées à des conditions de travail particulièrement difficiles. À travers son intervention, Anis Arabi demande au ministre de préciser où en sont les travaux d'élaboration de cette classification nationale et à quelle échéance la liste des

métiers pénibles pourrait être définitivement établie.

Le député souhaite également connaître les mesures envisagées pour reconnaître officiellement ces professions et garantir aux travailleurs concernés des droits adaptés à leurs conditions d'exercice, en particulier en matière de compensation, d'amélioration des conditions de travail et d'accès à la retraite. La question remet ainsi au premier plan un dossier qui touche directement les conditions de travail et les droits sociaux de nombreuses catégories professionnelles en Algérie.

TEBBOUNE AUX OPÉRATEURS RUSSES «Investissez en Afrique»

Le chef de l'Etat plaide pour une présence accrue de la Russie dans les secteurs stratégiques du continent et une coopération axée sur le développement et la création de richesse.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a invité les opérateurs économiques russes à saisir les opportunités d'investissement offertes par le continent africain.

Dans une allocution adressée jeudi aux participants au troisième Sommet Russie-Afrique, à Moscou, le chef de l'État a insisté sur la nécessité de bâtir un partenariat russo-africain fondé sur les intérêts mutuels, l'égalité et le respect de la souveraineté des États. Il a notamment invité les opérateurs russes à explorer les opportunités offertes par les secteurs de l'énergie, des mines, de l'agriculture, des infrastructures et de la transformation numérique. Son message a été lu par le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

Pour Abdelmadjid Tebboune, cette coopération ne doit pas se limiter à l'exploitation et à l'exportation des ressources naturelles africaines. Elle doit également favoriser le transfert de compétences, la création d'emplois et le développement de chaînes de valeur locales, afin de garantir des retombées économiques durables pour les pays du continent.

Le président de la République a, par ailleurs, mis en avant la solidité des relations historiques entre Alger et Moscou, confortées par le partenariat stratégique approfondi signé en 2023. Il a souligné l'importance de poursuivre la coordination entre les deux pays sur les questions économiques, politiques et sécuritaires, notamment au sein de l'Opep+ et du Forum des pays exportateurs de gaz.

LE GAZODUC TRANSSAHARIEN, UN PROJET STRATÉGIQUE

Sur le plan économique, Abdelmadjid Tebboune a insisté sur l'importance de concrétiser les grands projets d'intégration régionale, notamment le gazoduc transsaharien reliant l'Algérie, le Niger et le Nigeria, la route transsaharienne ainsi que le projet de dorsale transsaharienne à fibre optique.

Ces infrastructures sont appelées à renforcer la connectivité entre les pays afri-



cains, à faciliter les échanges commerciaux et à consolider la sécurité énergétique du continent.

Le chef de l'État a également évoqué le lancement, en juin 2026, des travaux du tronçon algérien du gazoduc transsaharien à partir d'Adrar. Ce projet constitue un axe important de la stratégie algérienne visant à renforcer les infrastructures énergétiques régionales et à développer les capacités d'exportation du continent.

À travers ces initiatives, l'Algérie entend contribuer à une meilleure intégration économique africaine et à la valorisation des ressources du continent, dans une logique de coopération et de développement partagé.

SAHARA OCCIDENTAL : ALGER RÉAFFIRME SON SOUTIEN À L'AUTODÉTERMINATION

Sur le volet politique, le président Tebboune a réitéré le soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes de la

Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes de l'organisation internationale.

Il a également salué la position de la Russie en faveur de ce droit ainsi que son soutien au processus politique conduit sous l'égide des Nations unies, en vue de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable.

Dans le même contexte, le chef de l'État a plaidé pour une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, estimant que la représentation de l'Afrique au sein de cette instance doit être renforcée pour mettre fin à sa marginalisation dans les mécanismes de décision internationaux.

Cette réforme devrait, selon lui, s'appuyer sur les positions communes de l'Union africaine, notamment le consensus d'Ezulwini et la déclaration de Syrte.

ALGER ET MOSCOU POUR UNE COORDINATION SUR LA PALESTINE

La situation au Moyen-Orient a également occupé une place importante dans

l'allocution présidentielle. Abdelmadjid Tebboune a souligné la nécessité de poursuivre la coordination algéro-russe au sein des instances internationales face à la dégradation de la situation humanitaire dans la bande de Gaza et aux violations persistantes du cessez-le-feu.

Il a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à une solution garantissant au peuple palestinien son droit à un État indépendant et souverain, avec El-Qods pour capitale.

TERRORISME ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : LES DÉFIS AFRICAINS

Abordant les questions sécuritaires, le président de la République a mis en garde contre les ingérences étrangères dans les affaires intérieures des pays africains, appelant au respect de leur souveraineté et à la recherche de solutions politiques fondées sur le dialogue inclusif.

Il a également souligné que la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transfrontalière organisée ne saurait reposer uniquement sur les dispositifs sécuritaires. Elle doit s'accompagner d'une action sur les causes socio-économiques de ces phénomènes, notamment le chômage, la précarité et le manque de perspectives pour les jeunes.

Enfin, Abdelmadjid Tebboune a attiré l'attention sur les conséquences du changement climatique en Afrique, confrontée à la multiplication des sécheresses, des inondations, des incendies et à l'avancée de la désertification. Il a appelé la communauté internationale à renforcer son accompagnement financier et technique au profit des pays africains, particulièrement pour faire face aux défis liés à la sécurité alimentaire et hydrique.

À travers cette intervention au sommet de Moscou, l'Algérie réaffirme ainsi son ambition de renforcer le partenariat avec la Russie, tout en plaidant pour une coopération africaine davantage tournée vers l'investissement productif, le transfert de technologies et la souveraineté économique du continent.

Synthèse Smail R.

VLADIMIR POUTINE

«L'Algérie est un partenaire stratégique de la Russie»

Le président russe, Vladimir Poutine, a salué, jeudi, à Moscou la qualité des relations entre son pays et l'Algérie, qu'il a qualifiée de «partenaire stratégique», à l'occasion de la troisième édition du sommet Russie-Afrique.

Cette déclaration intervient à la suite de l'intervention du Premier ministre, Sifi Ghrieb, qui a donné lecture du message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, adressé aux participants à cette rencontre. À cette occasion, le chef de l'État russe a réaffirmé le soutien de Moscou à une solution à la question du Sahara occidental fondée sur le respect du droit à l'autodétermination, conformément aux principes des Nations unies.

Dans son message, le Premier ministre a réitéré les positions constantes de l'Algérie sur les grandes questions africaines et internationales, mettant en avant

son engagement en faveur de la paix, de la sécurité et du développement. Il a également insisté sur l'importance de consolider les partenariats internationaux sur la base du respect mutuel et des intérêts communs. De son côté, le président Abdelmadjid Tebboune a exprimé sa reconnaissance à la Fédération de Russie pour sa position constante en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, ainsi que pour son soutien au processus conduit sous l'égide des Nations unies et aux efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU.

Le chef de l'État a notamment souligné la nécessité de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable par toutes les parties, conformément à la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.



LAVROV SOULIGNE LA SOLIDITÉ DU PARTENARIAT ALGÉRO-RUSSE

Dans le même contexte, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a mis en avant la profondeur des relations entre Alger et Moscou, soulignant leur caractère historique et stratégique. S'exprimant en marge du sommet Russie-Afrique, le chef de la diplomatie russe a rappelé que

les relations entre les deux pays reposent sur un héritage commun, notamment marqué par le soutien soviétique à la lutte de libération nationale algérienne et le développement de la coopération bilatérale après l'indépendance.

Sergueï Lavrov a également relevé la convergence des positions algérienne et russe sur plusieurs questions internationales, notamment l'évolution de l'ordre mondial et le respect du droit

international. Il a plaidé, dans ce cadre, pour l'instauration de relations internationales plus justes et équilibrées. Le responsable russe est, par ailleurs, revenu sur la visite officielle du président Abdelmadjid Tebboune en Russie, en 2023, qui avait donné lieu à la signature d'une Déclaration de partenariat stratégique approfondi entre les deux pays. Un accord qui, selon lui, demeure pleinement en vigueur et continue de guider les grandes orientations de la coopération bilatérale.

Enfin, Sergueï Lavrov a souligné le rôle de l'Algérie au sein du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), dont elle constitue un membre actif. Le huitième sommet de cette organisation s'est tenu à Moscou, deux ans après la septième édition organisée à Alger en 2024, confirmant l'importance de la coopération énergétique entre les deux pays.

1^{ER} NOVEMBRE 1954

72 ans de fierté et de mémoire

Le 1er novembre a été l'étincelle ayant acté le début de l'une des révolutions qui a le plus marqué les événements de notre époque.

L'Algérie commémorera, demain, le 72^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Un événement majeur qui a vu le peuple algérien se soulever contre l'oppression coloniale française, dans sa quête de liberté et d'émancipation.

Le 1er Novembre 1954 n'est pas né du néant. Il est le fruit de plusieurs décennies de lutte, notamment politique, amorcée à la fin des années 1920. Plusieurs mouvements ont contribué à forger l'engagement et la lutte du peuple algérien, notamment l'Étoile nord-africaine (ENA), devenue par la suite le Parti du peuple algérien (PPA), puis le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) au début des années 1940.

C'est au sein de ce mouvement, porteur de l'idée d'indépendance depuis sa création, qu'a également émergé celle de la lutte armée. L'arrivée d'une nouvelle génération de militants, issue en grande partie de l'Organisation spéciale (OS), dissoute en 1950, a permis de bousculer les repères d'un mouvement national devenu attentiste et de défier, par l'action révolutionnaire armée, le système colonial français.

Le 25 juillet 1954 s'est tenue, dans une villa du Clos Salembier, Alger, une réunion devenue célèbre sous le nom de «réunion

des 22». Celle-ci a acté la décision de lancer un mouvement armé devant conduire à l'indépendance totale du pays, donnant ainsi naissance à l'une des révolutions qui ont le plus marqué l'histoire contemporaine.

L'adhésion de l'ensemble du peuple algérien, toutes catégories confondues, à la cause de la liberté a constitué l'essence même de la victoire de la Révolution, qui demeure à jamais une source de fierté pour les Algériens. Son influence a largement dépassé les frontières nationales, inspirant les mouvements de libération en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

CHRONOLOGIE D'UNE LUTTE

Le premier acte de ce soulèvement a eu lieu dans la nuit du 1er Novembre 1954. Près de 70 attentats, perpétrés en une trentaine de points du territoire algérien, ont visé des installations névralgiques, notamment des stations de radio, des centraux téléphoniques et des dépôts de pétrole. Des casernes et des gendarmeries ont également été ciblées afin de récupérer des armes.

Partie d'un groupe restreint de militants, l'insurrection a rapidement pris de l'ampleur. L'été 1955 a marqué un tournant majeur dans le déroulement de la Révolution, avec les offensives du Nord-Constantinois, déclenchées le 20



août. Cette opération visait à briser l'isolement des maquis des Aurès et à élargir la mobilisation populaire en faveur de la lutte armée.

En août 1956 s'est tenu le Congrès de la Soummam, un événement fondateur qui a permis de structurer, d'unifier et de donner une orientation politique à la Révolution algérienne contre le colonialisme français. Ce congrès est toujours considéré comme un

tournant majeur de la lutte de libération, dans la mesure où il a apporté des réponses à plusieurs questions jusque-là en suspens, notamment celles relatives à l'organisation politico-militaire, à l'élargissement de l'activité révolutionnaire sur le territoire national et à l'étranger, ainsi qu'à la direction de la Révolution.

La lutte a alors changé d'échelle, devenant plus populaire, mieux coordonnée et dotée d'une orga-

nisation politique plus structurée pour faire face à la puissance coloniale.

L'ESPRIT DE NOVEMBRE

Soixante-douze ans après, la Révolution de Novembre demeure un repère sacré et indiscutable pour le peuple algérien. Les figures de jeunes martyrs, à l'image de Larbi Ben M'hidi et de Hassiba Ben Bouali, continuent de susciter une profonde admiration. La perception de la Révolution par le peuple, notamment par la jeunesse, reste empreinte de la même ferveur que celle qui prévalait au lendemain de l'indépendance, lorsque les Algériens, meurtris par une guerre atroce, se sont attelés à reconstruire leur pays sur les ruines du colonialisme. La Révolution du 1er Novembre 1954 a triomphé grâce à l'unité nationale et au dépassement des divergences. La référence à Novembre demeure inaltérable. Chaque commémoration rappelle l'attachement des nouvelles générations à la préservation de cette unité. À voir aujourd'hui des jeunes arborer avec fierté le drapeau national, il n'est pas exagéré d'affirmer que l'esprit de Novembre n'a pas pris une ride.

Malgré les échecs et les espérances déçues, le sentiment national ne s'est nullement émoussé chez les Algériens, jeunes et moins jeunes.

S. Smati

Les jeunes appelés à porter l'héritage de la Révolution

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), en coordination avec le ministère de la Jeunesse, organise, à partir de jeudi et jusqu'au 2 novembre prochain, une rencontre intitulée «Jeunes ambassadeurs de la mémoire», à l'occasion de la commémoration du 72^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, a indiqué le Conseil dans un communiqué. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme du projet «Jeunes ambassadeurs de la mémoire», qui vise à renforcer la contribution des jeunes à la préservation de la mémoire nationale et à la valorisation du patrimoine historique et révolutionnaire de l'Algérie.

À travers cette rencontre, les organisateurs entendent consolider l'attachement des jeunes à leur histoire et rappeler les sacrifices consentis par les martyrs et les moudjahidine pour le recouvrement de la souveraineté nationale. L'initiative ambitionne également d'ancrer les valeurs d'appartenance, de fidélité et de fierté de l'identité algérienne, tout en assurant la transmission de la conscience historique aux générations futures. Le programme prévoit plusieurs activités historiques et culturelles interactives destinées à faire découvrir les grandes étapes de la Révolution de libération nationale, ainsi que les parcours et les hauts faits de ses figures emblématiques. Ces activités visent également à promouvoir la culture de la mémoire auprès des jeunes et à encourager leur implication dans la sauvegarde du patrimoine historique national. Les organisateurs misent notamment sur des approches contemporaines pour faciliter la transmission de cet héritage aux nouvelles générations.

ALGÉRIE-ÉGYPTE

Commémoration du 70^e anniversaire de l'agression tripartite

Une cérémonie commémorant le 70^e anniversaire de l'agression tripartite contre la République arabe d'Égypte a été organisée jeudi à Alger, dans le cadre des festivités marquant le 72^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale. Cette rencontre a été l'occasion de réaffirmer la profondeur des liens historiques entre les deux pays et leur héritage commun de lutte contre le colonialisme. Organisée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria par l'association «Mechaal Echahid», en coordination avec l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne (AIARA) et l'ambassade d'Égypte en Algérie, la cérémonie a réuni des personnalités nationales, des parlementaires, des diplomates, des représentants de la société civile ainsi que des universitaires et des enseignants. Dans son allocution, l'ambassadeur d'Égypte en Algérie, Abdellatif Abdessalam Abdo Al-Layeh, a rappelé la profondeur historique des relations entre les deux

pays et les différentes étapes de leur lutte commune. Il a souligné que cette commémoration faisait converger deux événements majeurs : l'échec, il y a 70 ans, de l'agression tripartite contre l'Égypte et le 72^e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne. Le diplomate a estimé que la Révolution du 1er Novembre 1954 avait constitué une source d'inspiration pour les hommes libres à travers le monde, contribuant à renforcer les valeurs de liberté et de souveraineté auprès des peuples engagés dans la lutte contre la domination coloniale. Il a également qualifié les relations actuelles entre Alger et Le Caire de «modèle à suivre», témoignant de la solidité des liens entre les deux pays.

UNE SOLIDARITÉ HISTORIQUE ET STRATÉGIQUE

De son côté, le représentant de l'AIARA, Noureddine Essed, a mis en avant la dimension historique et stratégique des relations algéro-égyptiennes,

fondées, selon lui, sur la solidarité et la communauté de destin depuis la guerre de Libération nationale et l'accession des deux pays à l'indépendance. Cette rencontre a ainsi permis de rappeler les convergences historiques entre les deux peuples, dont les parcours ont été marqués par la résistance à la domination coloniale et la défense de la souveraineté nationale.

HOMMAGE AUX COMBATTANTS DE LA RÉVOLUTION

La cérémonie a également été marquée par la distinction du moudjahid Abdallah Debbagh, qui a livré un témoignage sur sa participation, au sein du commando des hommes-grenouilles, aux opérations menées durant la Révolution de Novembre.

Il a salué le courage et le dévouement des combattants de cette unité spéciale, soulignant leur contribution à la lutte de libération nationale et l'importance de préserver la mémoire de leurs sacrifices.

CRÉBUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{ER} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

400 REGISTRES FICTIFS AU CŒUR D'UNE FRAUDE MASSIVE

Un préjudice de 92 milliards de dinars

Le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la fraude fiscale et le blanchiment d'argent révèle l'ampleur des transactions commerciales fictives et relance la question du contrôle des opérateurs économiques ainsi que la lutte contre le blanchiment d'argent.

Un préjudice de plus de 92 milliards de dinars pour le Trésor public. C'est le bilan financier révélé par le démantèlement d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le faux et usage de faux, la fraude fiscale et le blanchiment d'argent. Selon la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), les membres de cette organisation ont notamment exploité plus de 400 registres du commerce fictifs pour réaliser des transactions commerciales frauduleuses. L'affaire a été mise au jour par le Service central de lutte contre le crime organisé, à l'issue d'investigations approfondies portant notamment sur les mouvements financiers liés aux activités du réseau. Les investigations ont permis de découvrir un système reposant sur l'utilisation de sociétés fictives pour contourner les mécanismes de contrôle, effectuer des opérations commerciales sans réalité économique et faire circuler d'importantes sommes d'argent en dehors des circuits légaux. Le recours à plus de 400 registres commerciaux fictifs révèle l'ampleur du dispositif frauduleux et pose la question de l'efficacité des mécanismes de contrôle de l'activité des entreprises. La vérification de l'existence réelle des sociétés, de leurs activités et de la cohérence de leurs transactions apparaît ainsi comme un enjeu majeur dans la lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent.

25 PERSONNES ARRÊTÉES

Dans le cadre de cette opération, les services de sécurité ont récupéré 230 millions de dinars provenant des activités criminelles du réseau. Ils ont également procédé à l'arrestation de 25 individus soupçonnés d'être impliqués dans cette organisation, dont les activités s'étendaient à plusieurs wilayas du pays. Les enquêteurs ont, par ailleurs, saisi des camions, des véhicules de tourisme, ainsi que des cachets et des documents administratifs utilisés dans les opérations frauduleuses. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet de la République près le pôle pénal économique et financier d'Alger pour les suites judiciaires. Cette affaire intervient dans un contexte marqué par le renforcement des contrôles sur les opérateurs économiques, notamment dans le secteur de l'importation. Des



vérifications antérieures avaient déjà révélé des anomalies importantes dans les déclarations de plusieurs entreprises, conduisant à l'ouverture d'une enquête ordonnée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

DES MILLIERS D'OPÉRATEURS DANS LE VISEUR DES CONTRÔLES

Les contrôles effectués par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations sur les programmes prévisionnels d'importation du second semestre 2026 avaient notamment identifié 3 961 opérateurs employant entre zéro et cinq salariés, pour des demandes d'importation cumulées de 130,32 milliards de dollars. Les vérifications avaient fait ressortir des écarts entre les effectifs déclarés et les montants sollicités. Une première opération portant sur 1 013 opérateurs avait également révélé des concordances inhabituelles dans plusieurs documents administratifs et financiers, notamment les déclarations Cnas et Casnos, les bilans comptables, les numéros d'identification fiscale (NIF) et les relevés d'identité bancaire (RIB). Les investigations avaient ensuite permis de relever que 581 opérateurs partageaient une même localisation GPS. Parmi eux, 47 étaient domiciliés à une seule adresse, dans un immeuble AADL à

Ouled Fayet. Les contrôles sur le terrain avaient également confirmé l'existence de sociétés fictives parmi les cas examinés, selon les précisions du ministère.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR RENFORCER LA SURVEILLANCE

Face à ces pratiques, le recours aux nouvelles technologies apparaît comme un instrument supplémentaire dans la lutte contre les infractions économiques. Le ministère du Commerce extérieur a notamment mis en place une plateforme reposant sur l'intelligence artificielle pour analyser les dossiers d'importation et détecter les incohérences dans les informations communiquées par les opérateurs.

Le croisement des données relatives aux effectifs, au domiciliation des entreprises, aux documents sociaux et aux capacités financières permet de repérer les situations suspectes et d'orienter les contrôles vers les dossiers présentant des anomalies.

Cette approche pourrait également être étendue au contrôle des registres du commerce et à la surveillance des transactions financières, afin de mieux identifier les entreprises fictives et les opérations commerciales sans justification économique.

Le démantèlement de ce réseau, avec un préjudice estimé à plus de 92 milliards de

dinars, souligne ainsi l'ampleur des enjeux liés à la transparence de l'activité économique. Au-delà des opérations sécuritaires, le défi consiste désormais à renforcer les échanges de données entre les administrations, à améliorer les mécanismes de vérification et à détecter les montages frauduleux avant qu'ils ne causent de nouvelles pertes aux finances publiques.

Smail R.

LEADERSHIPS 2023

L'Algérie au cœur des ambitions arabo-africaines

Une conférence consacrée à la formation des dirigeants et à la coopération économique arabo-africaine se tiendra le 12 décembre prochain à Tunis. Cette rencontre ambitionne de réunir décideurs, entrepreneurs et acteurs économiques autour des enjeux de l'innovation, du leadership et des partenariats entre les deux espaces. L'Algérie est invitée à prendre part à une nouvelle dynamique de coopération arabo-africaine à l'occasion de la Conférence arabo-africaine pour la formation des dirigeants 2030. Cette rencontre réunira des dirigeants, des décideurs, des entrepreneurs ainsi que des représentants des milieux économiques et institutionnels afin d'échanger sur les perspectives de développement, l'innovation et le renforcement des partenariats entre les pays arabes et africains. Pour les professionnels et les opérateurs économiques algériens, cet événement constitue une opportunité de développer leurs réseaux à l'international, de nouer des partenariats stratégiques et de présenter leurs projets, produits et services à de nouveaux marchés. La conférence entend également favoriser les échanges d'expériences et les contacts directs avec des acteurs influents des sphères économique et institutionnelle. À travers cette initiative, les participants auront l'occasion d'explorer de nouvelles pistes de coopération et de contribuer aux réflexions sur les transformations économiques qui façonnent l'avenir des relations arabo-africaines.

S. R.

ALGERIA 2.0

Le grand rendez-vous de la tech

L'innovation et les nouvelles technologies seront au cœur de la 14^e édition d'Algeria 2.0, prévue du 17 au 21 novembre 2026 au Cyberparc de Sidi Abdellah, à Alger. Ce rendez-vous ambitionne de réunir les acteurs de l'écosystème numérique autour des évolutions technologiques, du partage d'expertise et du développement de nouvelles opportunités professionnelles. Pendant cinq jours, les participants pourront prendre part à un programme articulé autour de conférences, de panels et d'ateliers pratiques consacrés notamment à l'intelligence artificielle, au développement logiciel, au cloud computing, à la cybersécurité, à la gestion des données et aux nouvelles architectures informatiques.

Les sessions techniques aborderont des thématiques variées, allant de la conception de systèmes informatiques performants à l'optimisation des bases de

données, en passant par les outils de développement collaboratif et les méthodes permettant d'améliorer la qualité des logiciels. Des ateliers seront également consacrés à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour organiser la productivité, ainsi qu'aux solutions numériques appliquées aux besoins des entreprises.

RENCONTRE ENTRE TALENTS ET ENTREPRISES

Au-delà des aspects techniques, Algeria 2.0 entend également favoriser les échanges entre les étudiants, les jeunes diplômés, les ingénieurs et les entreprises. Le programme prévoit notamment des rencontres dédiées au recrutement, aux stages de fin d'études et à la mise en relation entre les compétences disponibles et les besoins du marché du travail.

Des sessions consacrées aux parcours professionnels dans le secteur technolo-

gique permettront, par ailleurs, d'aborder les passerelles entre l'université et l'entreprise, ainsi que les perspectives d'évolution dans les métiers du numérique.

Les participants pourront également profiter des espaces d'exposition et des moments de réseautage pour échanger avec les exposants, découvrir des solutions technologiques et développer des contacts professionnels.

En réunissant différents profils autour des enjeux de l'innovation, Algeria 2.0 se positionne comme un espace d'échange et de transmission de compétences pour la communauté technologique algérienne.

Les organisateurs invitent les personnes intéressées à réserver gratuitement leur badge de participation sur le site officiel de l'événement : algeria20.com.

S. R.

SÉCURITÉ HYDRIQUE

L'Algérie mise sur une exploitation optimale des stations de dessalement

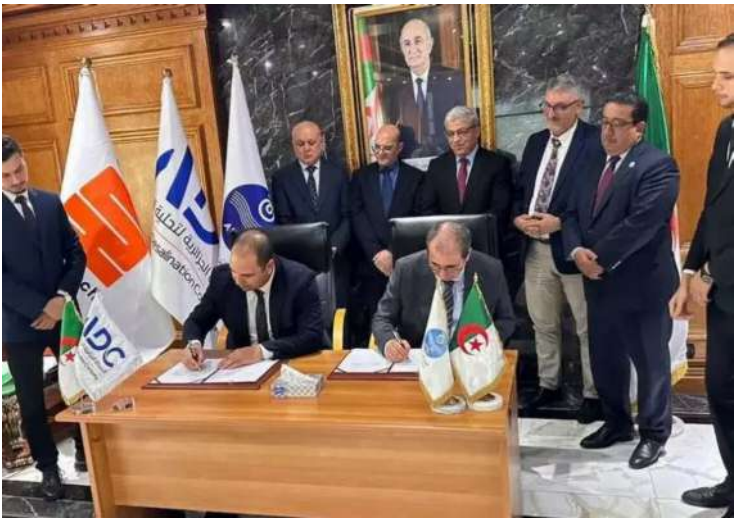
Après avoir consenti des investissements considérables dans le dessalement de l'eau de mer, considéré comme un levier stratégique pour garantir sa sécurité hydrique, l'Algérie s'attelle désormais à optimiser l'exploitation de ses nouvelles infrastructures et à assurer leur pérennité.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la signature, jeudi, à Alger, de contrats de vente et d'achat d'eau entre l'Algérienne des eaux (ADE) et la Société algérienne de dessalement de l'eau (ADC), filiale du groupe Sonatrach. Cette démarche marque une nouvelle étape dans la consolidation du dispositif national de dessalement, à travers une meilleure articulation entre les capacités de production et le réseau de distribution, afin de garantir la disponibilité de cette ressource et la continuité du service public. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère des Hydrocarbures, sous la supervision du secrétaire général de ce département ministériel, du secrétaire général du ministère des Finances et de l'inspecteur général du ministère de l'Hydrau-

lique. Elle a réuni des responsables du groupe Sonatrach et de l'ADC, ainsi que des cadres des secteurs concernés, indique un communiqué de cette dernière. Les contrats ont été signés par le directeur général de l'ADE et les présidents des conseils d'administration des cinq grandes stations de dessalement relevant de l'ADC, implantées à El Tarf, Béjaïa, Boumerdès, Tipasa et Oran.

PRÉSERVER LES INVESTISSEMENTS PUBLICS

Ces infrastructures font partie du deuxième programme complémentaire de dessalement de l'eau de mer, décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Entrées en service au début de l'année 2025, elles constituent un apport majeur au dispositif national d'approvisionnement en eau potable et aux



efforts déployés par l'État pour réduire la dépendance aux ressources hydriques conventionnelles. Toutefois, la réalisation de ces installations et les moyens financiers mobilisés pour leur mise en service ne suffisent pas, à

eux seuls, à garantir leur efficacité dans la durée. Leur rendement repose également sur une exploitation rigoureuse, un entretien régulier et la préservation de leur disponibilité technique. Autant d'exigences qui rendent indispen-

sable une coordination étroite entre les organismes chargés de la production et ceux responsables de la distribution. Les contrats conclus entre l'ADE et l'ADC répondent précisément à cette nécessité. Ils visent à encadrer les opérations de vente et d'achat de l'eau dessalée, à assurer la régularité de l'exploitation des installations, à maintenir leurs performances et à protéger les investissements publics consentis dans ce secteur stratégique. Au-delà de leur dimension contractuelle, ces accords traduisent ainsi la volonté de l'État de passer d'une logique de réalisation de nouvelles capacités de production à une approche intégrée, fondée sur leur exploitation optimale et leur entretien. Un enjeu essentiel pour valoriser les investissements engagés et inscrire durablement le dessalement dans la stratégie nationale de sécurité hydrique. **R. N.**

AGENCE AFRICAINE DU MÉDICAMENT L'Algérienne Lina Ferhat, vice-présidente d'un comité technique

L'expertise algérienne dans le domaine de la réglementation pharmaceutique vient d'être distinguée à l'échelle continentale. La docteure Lina Ferhat, sous-directrice chargée de l'évaluation des performances des dispositifs médicaux et des outils de diagnostic in vitro à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), a été nommée experte et vice-présidente du Comité technique des dispositifs médicaux, de diagnostic et des technologies émergentes relevant de l'Agence africaine du médicament (AMA). L'annonce a été faite jeudi par le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué, précisant que cette nomination est intervenue à l'occasion de la semaine inaugurale de l'AMA, organisée du 25 au 30 octobre à Kigali, au Rwanda, sous le thème : « Construire ensemble l'avenir de la réglementation en Afrique : de la force nationale à l'impact continental ». Cette désignation constitue une reconnaissance des compétences scientifiques et réglementaires développées par l'ANPP, ainsi que de sa contribution aux efforts d'harmonisation des cadres réglementaires régissant les pratiques de contrôle pharmaceutique à l'échelle africaine. Elle traduit également la volonté de renforcer la présence et la représentation de l'Algérie au sein des instances techniques continentales, appelées à jouer un rôle important dans la consolidation des systèmes de réglementation des produits de santé et le développement de la coopération entre les pays africains.

RÉUTILISATION DES EAUX USÉES ÉPURÉES DANS LES L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE Un groupe de travail intersectoriel installé

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a procédé, jeudi, à Alger, à l'installation d'un groupe de travail technique intersectoriel chargé de formuler des propositions visant à développer et à élargir la réutilisation des eaux usées épurées dans les domaines agricole et industriel, indique un communiqué du ministère. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et des conclusions de la réunion du gouverne-

ment du 15 octobre dernier. Le groupe de travail comprend des représentants des secteurs de l'hydraulique, de l'environnement, de l'agriculture, des finances, de la recherche scientifique, de la formation professionnelle, de l'industrie et des start-up, précise le communiqué. L'installation de ce groupe vise à établir un diagnostic de la situation des stations d'épuration, à identifier les difficultés techniques, organisationnelles et financières entravant leur fonctionnement et à proposer des solutions

concrètes pour améliorer leur rendement et renforcer l'exploitation des infrastructures existantes. Ce groupe permettra également de proposer des mesures correctives ainsi que des solutions technologiques et pratiques adaptées, en vue de développer les capacités nationales en matière de traitement des eaux, afin d'élargir la réutilisation des eaux épurées pour l'irrigation agricole et les activités industrielles, conformément aux normes en vigueur. L'Algérie dispose de 237 stations d'épuration des eaux

usées, d'une capacité théorique globale de traitement de 1,12 milliard de mètres cubes par an. Ces capacités seront renforcées à l'achèvement du programme en cours, qui prévoit la réalisation de 76 nouvelles stations d'épuration, la réhabilitation de 101 stations de relevage des eaux usées, ainsi que la réhabilitation et la réalisation de 802 km de canalisations des réseaux d'assainissement, outre des projets visant à équiper les stations de systèmes de traitement tertiaire, ajoute la même source.

SANTÉ PUBLIQUE Le ministre à l'écoute des sages-femmes

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu, jeudi, une délégation du Syndicat national autonome des sages-femmes algériennes de santé publique (SNASFASP), conduite par sa présidente, Kherrachi Safia. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du dialogue avec les partenaires sociaux et de l'examen des préoccupations socioprofessionnelles des personnels du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. À cette occasion, le ministre a réaffirmé que le dialogue régulier et responsable constitue un levier essentiel pour accompagner les réformes du système de santé et répondre aux préoccupations des différentes corporations. Il a souligné la complémentarité des corps professionnels, unis par l'objectif d'améliorer la qualité des prestations de santé publique et la prise en charge des citoyens. Ait Messaoudene a particulièrement mis en avant le rôle des sages-femmes dans la protection de la santé de la mère et de l'enfant, insistant sur la nécessité de réunir les conditions nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Il a également plaidé pour

le renforcement de leur encadrement à travers l'ensemble du territoire national, notamment dans les wilayas du Sud, afin d'assurer une meilleure répartition des ressources humaines et de garantir l'équité dans l'accès aux soins maternels et infantiles. Le ministre a, par ailleurs, évoqué la nécessité d'élaborer un référentiel professionnel définissant clairement les missions et les interventions des sages-femmes. Il a également préconisé le recours aux outils numériques et aux plateformes d'information pour assurer le suivi des femmes enceintes durant toutes les étapes de leur grossesse, jusqu'à l'accouchement, et améliorer la continuité de leur prise en charge. Abordant les conditions socioprofessionnelles, il a assuré que leur amélioration demeure une priorité nécessitant la poursuite de la concertation. À ce titre, il a rappelé les instructions adressées aux directeurs de la santé et de la population pour ouvrir le dialogue avec les partenaires sociaux et examiner sérieusement leurs doléances. Il a également appelé les professionnels à contribuer à la numérisa-

tion du secteur et à accompagner les transformations engagées. De son côté, la présidente du SNASFASP a exposé plusieurs revendications concernant notamment le statut particulier, le régime indemnitaire, la promotion automatique et la formation continue. Elle a insisté sur la nécessité d'examiner ces dossiers afin d'apporter des réponses aux attentes des sages-femmes et d'améliorer leur parcours professionnel. Kherrachi Safia a, en outre, exprimé la disponibilité de son organisation à accompagner les efforts du ministère pour moderniser le secteur, tout en réaffirmant son attachement à la poursuite du dialogue et de la coopération avec la tutelle. Au terme de la rencontre, le ministre a renouvelé son engagement à poursuivre la concertation avec le partenaire social et à examiner les préoccupations soulevées, dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur, en vue de renforcer la stabilité socioprofessionnelle et de valoriser la place des personnels dans le système de santé. **R. N.**

E-PAIEMENT

La nouvelle bataille des startups

Face aux réticences des consommateurs et aux défis de la digitalisation, les fintechs algériennes multiplient les initiatives pour démocratiser le paiement électronique et donner un nouvel élan au commerce en ligne.

Le paiement électronique gagne progressivement du terrain en Algérie, porté par l'émergence de startups qui misent sur des solutions numériques adaptées aux besoins des entreprises et des consommateurs. Au-delà de la simple dématérialisation des transactions, ces acteurs cherchent désormais à instaurer un environnement de paiement plus sécurisé, accessible et intégré aux activités économiques.

Dans une déclaration à l'APS, Mourad Mechta, directeur général de la fintech Guiddini, souligne la nécessité de faire du paiement électronique une composante à part entière des services numériques des entreprises. Sa startup revendique l'accompagnement de plus de 500 webmarchands dans leur transition digitale, couvrant plusieurs secteurs, dont l'assurance, la distribution, l'hôtellerie, le tourisme et la formation. La sécurité constitue également un axe central de son développement. Selon son responsable, les solutions proposées ont été soumises aux procédures de tests, de certification et d'autorisation auprès des organismes concernés, notamment la SATIM, le GIE Monétique et Algérie Poste. L'entreprise indique par ailleurs héberger ses solutions et leurs données dans le Cloud en Algérie.



Autre initiative mise en avant : la collecte numérique de la Zakat, réalisée en partenariat avec l'Office national de la zakat et des awqaf.

De son côté, la startup PayPart entend s'attaquer à l'un des principaux freins au commerce électronique : le manque de

confiance des consommateurs, notamment lorsqu'il s'agit de régler une commande avant sa réception.

Son fondateur et directeur général, Nassim Tchoulak, explique que la plateforme propose un mécanisme de paiement sécurisé par cartes CIB et Edahabia. Le montant

de la transaction n'est reversé au commerçant qu'après réception et validation du produit par le client, qui dispose d'un délai de 24 heures pour signaler une éventuelle anomalie et engager une réclamation.

À travers ce dispositif, PayPart ambitionne de rassurer les consommateurs, tout en encourageant les commerçants à adopter les paiements numériques et à élargir leur activité. La startup vise notamment à contribuer au remplacement progressif du paiement à la livraison, encore largement présent dans le commerce en ligne.

Les deux entreprises entendent ainsi profiter des perspectives offertes par la transformation numérique, soutenue notamment par la Stratégie nationale 2025-2030. L'intégration des paiements aux systèmes de gestion des entreprises, le développement de partenariats commerciaux et l'élargissement des services à de nouveaux secteurs figurent parmi les priorités évoquées.

Si les initiatives se multiplient, le véritable défi reste désormais de transformer l'intérêt croissant pour le numérique en habitudes de consommation durables, en levant les réticences des utilisateurs et en convainquant davantage de commerçants d'adopter ces nouveaux moyens de paiement.

MARCHÉ ALGÉRIEN

L'Andalousie mise sur les secteurs porteurs

Le marché algérien suscite un intérêt renouvelé auprès des opérateurs économiques espagnols. Dans cette dynamique, l'agence andalouse de promotion du commerce extérieur, Andalucía TRADE, a organisé une mission de prospection de quatre jours en Algérie, du 26 au 29 octobre, avec pour objectif d'identifier de nouvelles opportunités d'affaires au profit des entreprises de la région.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte marqué par les perspectives de croissance de l'économie algérienne, estimées à plus de 3 % à court et moyen termes, ainsi que par les besoins liés à la modernisation de plusieurs secteurs d'activité. L'agence met

notamment en avant la stabilité de l'environnement macroéconomique algérien, soutenu par les ressources en hydrocarbures, et la reprise progressive des échanges commerciaux avec l'Espagne depuis la fin de 2024.

Plusieurs filières ont été ciblées par cette mission, à commencer par l'agriculture, où les entreprises andalouses entendent faire valoir leur savoir-faire dans les équipements, les machines et les technologies agricoles. Les énergies renouvelables, la gestion des ressources hydriques, les équipements médicaux, la logistique et les infrastructures portuaires figurent également parmi les secteurs présentant des perspectives de coopération.

À travers cette initiative, Andalucía TRADE entend accompagner les entreprises de sa région dans leur démarche de prospection et leur permettre de mieux cerner les besoins du marché algérien, notamment en matière d'équipements spécialisés, de technologies et de services. Pour autant, cette mission demeure au stade de l'exploration commerciale. Aucun accord concret, projet industriel ou partenariat technologique n'a été annoncé à l'issue de cette visite. L'enjeu consiste, dans un premier temps, à identifier les créneaux porteurs et à établir des contacts susceptibles de déboucher sur de futures relations d'affaires.

Cet intérêt espagnol pour l'Al-

gérie se manifeste également à travers d'autres initiatives régionales. Le 21 octobre dernier, le club d'affaires Enactio, affilié à la Chambre de commerce de Castellón, a organisé des rencontres individuelles entre six entreprises espagnoles et le représentant en Algérie du réseau extérieur de l'agence régionale IVACE+i, Alfonso Tapia. Ces échanges visaient à examiner les perspectives commerciales et les conditions d'accès au marché algérien, tout en préparant une nouvelle mission économique prévue du 30 novembre au 3 décembre.

Le potentiel des échanges entre l'Algérie et la province de Castellón est déjà illustré par les performances commerciales

enregistrées en 2025. Les exportations de cette province espagnole vers l'Algérie ont dépassé 145 millions d'euros, principalement dans les produits céramiques, les produits chimiques, les fournitures industrielles, les équipements et les produits agroalimentaires. À travers ces différentes démarches, les opérateurs espagnols cherchent ainsi à consolider leur présence sur le marché algérien et à se positionner sur les besoins générés par les programmes nationaux de diversification économique et de modernisation des infrastructures. Reste désormais à transformer cet intérêt commercial en partenariats concrets et en investissements durables.

GPL

Sonatrach revalorise fortement ses prix

Le marché international du gaz de pétrole liquéfié (GPL) connaît une nouvelle hausse des prix. Sonatrach a fortement relevé ses prix de vente officiels pour novembre, avec des augmentations allant de 23 % à 40 %, dépassant ainsi celles annoncées par le géant saoudien Saudi Aramco, selon des informations rapportées vendredi par Reuters. Dans le détail, Sonatrach a porté le prix de référence du propane à 825 dollars la tonne, soit une hausse de 155 dollars par rapport au mois précédent. Le butane enregistre une progression encore plus marquée, avec une augmentation de 300 dollars, pour atteindre 1 050



dollars la tonne.

De son côté, Saudi Aramco a également revu ses tarifs à la hausse, mais dans des proportions plus modestes, comprises entre 5,9 % et 6,8 %. Le prix du

propane a ainsi augmenté de 40 dollars, à 720 dollars la tonne, tandis que celui du butane a progressé de 50 dollars, pour s'établir à 780 dollars.

Ces révisions interviennent

dans un contexte de demande saisonnière accrue et de resserrement de l'offre mondiale de GPL. Les prix officiels de Saudi Aramco servent de référence pour les contrats d'approvisionnement entre l'Asie occidentale et la région Asie-Pacifique. Ceux de Sonatrach font, quant à eux, office de référence sur les marchés méditerranéen et de la mer Noire, notamment en Turquie.

Cette forte revalorisation des prix de vente de Sonatrach confirme le poids du groupe algérien sur le marché international du GPL, où ses tarifs constituent un indicateur de référence pour les échanges dans le bassin méditerranéen.

FLAMBÉE DES CARBURANTS

L'Europe puise dans ses réserves

Face à la flambée des prix de l'énergie, onze pays de l'Union européenne ont décidé de libérer 42,6 millions de barils de pétrole issus de leurs réserves stratégiques, dont 20,5 millions de barils de gazole. Cette opération, prévue d'ici fin janvier 2027, s'inscrit dans le cadre d'un engagement pris au sein du G7. L'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, la Grèce, le Danemark, le Luxembourg, la Lettonie et la Suède participent à cette initiative destinée à stabiliser les marchés, notamment celui du gazole à l'approche de l'hiver. Le commissaire européen à l'Énergie, Dan Jørgensen, a souligné la nécessité de stabiliser le marché du gazole, alors que les prix à la pompe ont fortement augmenté, dépassant les 2,30 euros le litre dans plusieurs pays européens.

LA FIÈVRE APHTEUSE GAGNE DU TERRAIN À CONSTANTINE

Les marchés fermés

La menace de la fièvre aphteuse s'intensifie en Algérie. Face aux risques élevés de contagion qui pèsent sur le cheptel national, les autorités de la wilaya de Constantine viennent d'enclencher un dispositif d'urgence pour circonscrire l'épizootie. Par un arrêté de wilaya, portant le numéro 2650 daté du 29 octobre, l'administration locale impose un gel immédiat des activités commerciales liées au bétail afin d'endiguer la progression du virus. La mesure phare de ce tour de vis sanitaire concerne la suspension totale, pour une durée minimale de quatorze jours, de tous les marchés aux bestiaux répartis sur le territoire constantinois. Cette pathologie virale hautement transmissible frappe indistinctement les bovins, les ovins et les caprins par simple contact direct, transformant chaque rassemblement d'animaux en un foyer épidémique potentiel. La reprise des transactions dépendra exclusivement de l'amélioration des indicateurs sanitaires dans les prochains jours. Pour empêcher le virus de franchir les frontières régionales, un verrouillage strict des flux d'animaux a été décrété. Les flux d'entrée et de sortie des ruminants sont rigoureusement proscrits au niveau des limites territoriales de la wilaya. Tout mouvement résiduel à l'intérieur de la circonscription exige désormais l'obtention préalable d'un certificat sanitaire d'orientation officiel, délivré au cas par cas par les services de l'inspection vétérinaire. Sur le terrain, le corps vétérinaire intensifie la surveillance biologique au sein des exploitations agricoles, renforçant le contrôle sanitaire et préparant des campagnes ciblées de vaccination. Les professionnels de la filière élevage sont appelés à une vigilance absolue en signalant sans délai le moindre symptôme suspect, qu'il s'agisse d'un pic de fièvre, d'une salivation excessive, d'une boiterie ou de lésions caractéristiques aux pattes et dans la cavité buccale. L'interdiction formelle de déplacer les bêtes suspectes constitue le premier rempart pour stopper l'onde de choc de cette propagation à l'échelle du pays.

LUTTE CONTRE LA DROGUE L'ONLDT sensibilise

L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT) a organisé, jeudi à Alger, une manifestation de sensibilisation portant sur les risques liés à la drogue et aux substances psychotropes, ainsi que sur les moyens de prévention.

A cette occasion, le secrétaire général de l'ONLDT, Soufiane Hanifi, a indiqué que cet événement de deux jours, organisé en coordination avec l'établissement Riadh El Feth sous le slogan "Fidèles à nos martyrs... une jeunesse sans drogues, une Algérie sûre", s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention de la drogue et des substances psychotropes (2025-2029). Cette manifestation coïncide avec le 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, illustrant l'importance "d'ancrer les valeurs de responsabilité nationale et sociale chez les jeunes, en s'inspirant des nobles valeurs de la glorieuse Révolution de libération". A cet égard, Hanifi a rappelé l'extrême importance accordée par les pouvoirs publics, à leur tête le président Tebboune, à la protection des jeunes contre les fléaux sociaux, soulignant que la prévention contre la drogue est "une responsabilité collective qui requiert la synergie de tous les secteurs et de la société civile, ainsi que le renforcement de la culture de prévention". De son côté, le chef de la cellule d'écoute et d'action préventive de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, l'officier principal de police Alili Laid, a affirmé que la participation des corps de sécurité à cette manifestation visait à faire connaître les missions qui leur sont confiées en matière de lutte antidrogue et de prévention, mettant en avant les efforts déployés par les cellules d'écoute de la Sûreté de la wilaya d'Alger à travers les 13 circonscriptions administratives, par le biais d'opérations de sensibilisa-



tion, notamment en milieu scolaire. Pour sa part, le commandant général des anciens Scouts musulmans algériens (SMA), Mustapha Saadoun, a affirmé que la participation de cette instance s'inscrit dans le cadre de son programme national destiné aux jeunes et aux enfants, faisant état de l'implication des adolescents âgés de 12 à 16 ans pour sensibiliser leurs pairs aux dangers de la drogue, à travers l'initiative des "tribunes libres".

LANCEMENT D'UNE CARAVANE NATIONALE À PARTIR DU 2 NOVEMBRE

Une caravane nationale de sensibilisation aux dangers de consommation des drogues et des substances psychotropes en milieu scolaire sera lancée à partir du 2 novembre prochain et sillonnera plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris jeudi auprès de l'Office national de

lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). Organisée sous le slogan "Novembre, une nouvelle ère. Une jeunesse consciente et saine", en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, ainsi que des ministères de la Santé et de l'Education nationale et en coordination avec différents acteurs de la société civile, cette campagne s'étalera du 2 au 6 novembre, note la même source, précisant que son coup d'envoi officiel sera donné à partir du Sanctuaire des martyrs à Alger. S'inscrivant dans le cadre "des efforts consentis par les pouvoirs publics visant à renforcer la prévention contre la toxicomanie et à instaurer les valeurs de citoyenneté chez les jeunes, notamment les élèves des cycles moyen et secondaire", cette campagne vise aussi à "élever le niveau de conscience

des élèves quant aux risques liés à la consommation des drogues et autres substances psychotropes, tout en impliquant la société civile dans la prévention et la création d'une dynamique nationale en soutien à la stratégie nationale de lutte contre ce fléau". Le programme de cette campagne comprend des séances de sensibilisation et des conférences-débat destinées aux élèves, la projection de courts-métrages ponctués de témoignages de personnes ayant réussi à se débarrasser de la dépendance aux psychotropes, et l'organisation de concours culturels et éducatifs thématiques avec la participation des spécialistes en santé mentale, en plus de la création d'espaces ouverts pour le débat avec l'interaction entre les élèves et leurs encadreurs, ajoute l'ONLDT.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CERFS-VOLANTS ET DE MONTGOLFIÈRES DE TIMIMOUN C'est parti !

Les activités du Festival international de cerfs-volants et de montgolfières ont débuté, jeudi soir, dans la wilaya de Timimoun, avec la participation de plus de 70 sportifs, nationaux et étrangers. Dans une allocution d'ouverture, le wali de Timimoun, Souna Benamar, a indiqué que cet événement sportif international, dont l'organisation coïncide avec la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, contribuera à faire connaître les atouts touristiques de l'Oasis rouge (Timimoun), et à la promouvoir en tant que destination touristique de choix. De son côté, le chargé de l'organisation de la manifestation, Mourad Benhalima, a souligné que l'organisation de cet événement bénéficiait du soutien des autorités locales, qui ont

mobilisé les moyens logistiques nécessaires et réuni les conditions propices à sa réussite, contribuant ainsi à la promotion de la destination touristique et culturelle de l'Algérie. La cérémonie d'ouverture du festival, qui vise -selon les organisateurs- à faire connaître les sports aériens et de loisirs, notamment les spectacles de montgolfières et de cerfs-volants géants, a été marquée par le lancement d'une montgolfière arborant les couleurs du drapeau national, suscitant un vif enthousiasme parmi le public présent.

PROMOTION DE LA DESTINATION TOURISTIQUE

Le programme prévoit l'organisation de spectacles de cerfs-volants géants le matin au lever du soleil, ainsi que d'autres à partir de 14 heures, tan-

dis que la soirée est consacrée à des spectacles aériens illuminés, parallèlement à l'organisation de soirées musicales mettant à l'honneur le patrimoine de la région. Cet événement vise, outre la promotion de la destination touristique de l'Algérie, à faire découvrir le charme et la beauté de l'Oasis rouge depuis les airs, contribuant ainsi à la dynamisation du tourisme saharien et à faire connaître les atouts de la région, qu'il s'agisse de ksour, de sites patrimoniaux, du folklore ou encore des us et traditions locales. En parallèle, la wilaya de Timimoun accueille un salon de l'artisanat traditionnels, auquel sont représentés plusieurs wilayas du pays, ainsi que la troisième édition du championnat national des sports scolaires de volley-ball et de football sur sable.



TRIBUNAL CRIMINEL DE BLIDA

Les rétractations des condamnés rejetées

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté, la semaine dernière, les demandes de rétractation introduites par trois condamnés, après le rejet de leurs pourvois en cassation. Les magistrats ont estimé que les vices de forme soulevés par les avocats de la défense dans leurs mémoires ne reposaient sur aucun fondement légal.

Par Redouane Hannachi

Les trois mis en cause, originaires de la commune de Larbaâ et âgés de moins de 30 ans, avaient été condamnés l'année dernière à six ans de prison ferme par le tribunal criminel d'appel de Blida. Ils étaient poursuivis pour association de malfaiteurs, agressions à l'arme blanche et vol. Les faits remontent au 28 octobre 2017. Les trois individus ont été interpellés le 28 novembre de la même année par les éléments de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale, à la suite de plusieurs plaintes signalant les agissements d'un groupe de malfaiteurs qui s'attaquait aux automobilistes au niveau des virages dangereux de Tablat. Lors de l'audience, l'une des victimes, présente à la barre, avait formellement reconnu deux des trois accusés, sans toutefois être en mesure d'identifier le troisième comme faisant partie de ses agresseurs. S'adressant à la présidente du tribunal, Mme Bencheikh, elle avait livré un récit particulièrement accablant : « Deux des trois accusés que j'ai en face de moi m'ont braqué avec leurs couteaux, l'un à la gorge et l'autre à la jambe. Le premier m'a porté un coup à la jambe gauche, tandis que son complice m'a dérobé mon téléphone portable et la somme de 70 000 dinars. » La victime avait également expliqué que ses agresseurs avaient pris soin d'endommager les roues de son camion afin de l'empêcher de les poursuivre. Blessée à la jambe et craignant de les voir revenir à la charge, elle avait néanmoins pris le risque de reprendre la route avec les pneus crevés, jusqu'à atteindre un barrage fixe tenu par des militaires.

DES VERSIONS CONTESTÉES À LA BARRE

Appelés à s'expliquer sur les faits et à répondre aux accusations retenues contre



eux, les trois prévenus avaient contesté leur implication, tentant de convaincre la présidente que les faits évoqués ne correspondaient pas à l'affaire pour laquelle ils comparaissaient. La présidente, entourée de ses deux conseillères et des quatre membres du jury, les avait alors invités à faire preuve de cohérence dans leurs déclarations, leur rappelant que celles-ci seraient examinées lors des délibérations. Dans son réquisitoire, le procureur général avait réclamé dix ans de réclusion criminelle, estimant que les éléments matériels et les déclarations de la victime établissaient suffisamment les faits reprochés aux accusés. Il avait notamment souligné la gravité des agressions, rappelant que les prévenus s'en prenaient aux usagers des virages de Tablat, profitant parfois des pannes de leurs véhicules pour les dépouiller. Selon lui, la violence employée avait failli avoir des conséquences dramatiques, notamment au regard de la blessure infligée à la victime. Le représentant du ministère public avait ainsi appelé le tribunal à ne faire preuve d'aucune indulgence à l'égard des accusés, estimant qu'ils s'attaquaient à

des automobilistes particulièrement vulnérables. De leur côté, les avocates de la défense, dont celle commise d'office, ont essentiellement plaidé les circonstances atténuantes, sollicitant l'application des dispositions de l'article 53 du code pénal et de l'article 592 du code de procédure pénale. L'une des avocates avait notamment tenté d'illustrer la violence des agressions à travers une mésaventure personnelle, racontant comment elle avait été victime d'un vol à l'arraché de sa chaîne en or, à proximité du barrage fixe du tunnel d'Oued Ouchaieh, alors qu'elle se rendait à la foire des Pins-Maritimes. Une intervention à laquelle la présidente avait répondu en lui faisant remarquer que l'affaire était jugée à Blida et non à Alger. À l'issue de leur premier procès, les trois accusés avaient initialement éclopé de cinq années de prison ferme. Estimant ces peines excessives, ils avaient interjeté appel par l'intermédiaire de leurs avocats. Leur condamnation avait finalement été portée à six ans de prison ferme.

R. H.

AFFAIRE DE L'EX-MINISTRE ABDELWAHID TEMMAR Ses avocats introduisent un pourvoi en cassation

Les avocats de la défense de l'ancien ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, ont introduit jeudi dernier un pourvoi en cassation auprès de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême, contestant ainsi la décision rendue mercredi par la cour d'appel d'Alger, qui l'a condamné à quatre ans de prison ferme. La défense sollicite la cassation de l'arrêt et le renvoi de l'affaire devant la même juridiction, autrement composée. Lors de ce procès en appel, les magistrats ont revu à la baisse plusieurs peines prononcées en première instance par le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed. Ainsi, les condamnations des hommes d'affaires Tarek Kouninef et Abdelmalek Sahraoui, ainsi que de Fares Sellal, fils de l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal, ont été ramenées de trois à deux ans de prison ferme. La cour a également prononcé un non-lieu en faveur de l'homme d'affaires et ancien président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, tandis que la relaxe de l'ancien

directeur général de la résidence d'État Sahel, Hamid Melzi, a été confirmée. Au cours de son réquisitoire, le procureur général près la cour d'appel d'Alger, représentant le ministère public devant la première chambre spécialisée dans les affaires économiques et financières, avait requis l'aggravation de la peine prononcée contre l'ancien ministre, assortie d'une amende de huit millions de dinars. Il avait également demandé la confiscation de l'ensemble des biens saisis dans le cadre de cette affaire portant notamment sur des soupçons de blanchiment d'argent et de détention de comptes bancaires dissimulés à l'étranger. À la barre, Abdelwahid Temmar a contesté l'ensemble des accusations retenues contre lui, notamment le blanchiment d'argent et l'abus de fonction à des fins criminelles, prévus par la législation relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. Il a nié les faits qui lui sont reprochés, soutenant que les investigations effectuées dans le cadre des commissions rogatoires internationales

n'avaient révélé aucun élément à charge. L'ancien ministre a également rappelé avoir bénéficié, en 2022, d'un non-lieu concernant l'accusation d'enrichissement illicite. Il a, par ailleurs, nié posséder des comptes bancaires en Espagne ou avoir établi une quelconque procuration depuis son lieu de détention. Concernant ses déplacements antérieurs en Espagne, il les a justifiés par des considérations familiales, affirmant s'y être rendu pour soutenir son fils, qui traversait une crise psychologique après son incarcération. Dans ses dernières déclarations, il a demandé son acquittement. De son côté, le représentant légal du Trésor public, constitué partie civile, a réclamé une indemnisation de 200 millions de dinars, estimant que les faits reprochés à l'ancien responsable avaient occasionné un préjudice financier important à l'État. Incarcéré depuis le début de l'année 2020, Abdelwahid Temmar purge déjà plusieurs peines de prison ferme prononcées dans le cadre d'autres affaires de corruption.

R. H.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES

2,4 millions de comprimés de Prégabaline saisis, dix suspects écroués

Le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale du tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, jeudi, le placement en détention provisoire de dix individus impliqués dans une affaire de trafic de 2,4 millions de comprimés psychotropes, a annoncé le parquet général près la cour d'Alger dans un communiqué. L'affaire fait suite à une enquête préliminaire menée par le service central de lutte contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes de la Sûreté nationale, qui a permis le démantèlement d'un groupe criminel organisé composé de 15 individus. Selon le communiqué du parquet, dix membres de ce réseau ont été arrêtés en flagrant délit. Il s'agit de Rachid Merabet (44 ans), Hocine Touil (37 ans), Nabil Ghazal (32 ans), Fouad Ghazal (29 ans), Nassim Touil (39 ans), Ahamed Benaziza (37 ans), Akram Benaziza (26 ans), Oussama Tifoura (31 ans), Ziad Asnine, alias « Essalk » (23 ans), et Idriss Gharbi (44 ans). L'identité des cinq autres membres, actuellement en fuite, a également été établie. L'opération a permis la saisie d'une quantité considérable de substances psychotropes, soit 2,4 millions de comprimés de Prégabaline dosés à 300 mg, retrouvés en possession des individus interpellés.

DE LOURDES CHARGES RETENUES

Présentés devant le parquet de la République, les mis en cause ont fait l'objet de poursuites judiciaires dans le cadre d'une instruction ouverte pour plusieurs chefs d'inculpation. Il leur est notamment reproché l'importation, le transport, le transit, le stockage et la détention illicites de substances psychotropes à des fins de trafic, dans le cadre d'une organisation criminelle transnationale. Les faits portent également sur la constitution d'une organisation visant à porter atteinte à la sécurité nationale et à l'ordre public et à créer un climat d'insécurité, ainsi que sur des actes de contrebande d'une gravité majeure menaçant la sécurité et la santé publiques et le blanchiment de capitaux en bande organisée. À l'issue de leur interrogatoire par le juge d'instruction près le même pôle pénal, les dix suspects ont été placés en détention provisoire, conclut le communiqué du parquet général.

R. H.

COUVRE-FEU EN FRANCE

Paris se prépare à une journée à risque

70 000 policiers et gendarmes mobilisés face aux risques de débordements lors d'une nouvelle journée de contestation.

La France s'apprête à vivre une nouvelle journée de mobilisation sociale sur fond de tensions autour du coût de la vie et des conditions d'études. Prévue ce samedi, cette mobilisation intervient dans un contexte particulier, marqué par les célébrations d'Halloween, qui font craindre aux autorités une prolongation des rassemblements et d'éventuels débordements jusque tard dans la nuit.

À l'appel de plusieurs organisations, dont la coordination des Gilets jaunes, des syndicats et des mouvements lycéens, les manifestants entendent poursuivre leur mobilisation pour dénoncer la hausse des dépenses quotidiennes et défendre leurs revendications sociales. Des appels à des rassemblements nocturnes à partir de 20 heures ont également circulé sur les réseaux sociaux sous le slogan « Nuit des ténèbres », associant les Gilets jaunes, la génération Z et les festivités d'Halloween.

UN IMPORTANT DISPOSITIF SÉCURITAIRE

Face aux risques de violences urbaines, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a évoqué un niveau de menace « très élevé », estimant que la mobilisation pourrait atteindre une ampleur comparable à celle du 24 octobre dernier.

Pour prévenir tout débordement, les autorités ont annoncé le déploiement de 70 000 policiers et gendarmes à travers le pays. Ce dispositif comprend plusieurs unités spécialisées, notamment les brigades de recherche et d'intervention (BRI), le RAID et le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Des drones, des hélicoptères, des patrouilles équestres et des



équipes cynophiles seront également mobilisés. Le ministère de l'Intérieur prévoit en outre de renforcer la disponibilité des effectifs en suspendant les jours de repos de certains agents, avec pour objectif de porter leur taux de disponibilité à 75 %.

LES CENTRES-VILLES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

La sécurisation des commerces, des centres-villes et des centres commerciaux situés en périphérie figure parmi les priorités des autorités. Des opérations de contrôle sont également prévues dans les gares et les principaux axes de transport afin de détecter d'éventuels objets pouvant être utilisés lors de violences, notamment des

masques, des dispositifs de dissimulation du visage, des feux d'artifice et des mortiers d'artifice.

Le ministre de l'Intérieur a, par ailleurs, averti que les célébrations d'Halloween ne sauraient justifier la dissimulation du visage. Il a promis une réponse ferme à tout acte de violence ou de dégradation.

Au-delà des enjeux sécuritaires, les parcours autorisés constituent une autre source de désaccord entre les autorités et les organisations mobilisées.

À Paris, les syndicats contestent le refus du préfet de police d'autoriser le trajet proposé entre les places de la Bastille et de la Nation. Les autorités privilégient un itinéraire alternatif en périphérie de la capitale.

Sept organisations syndicales et étudiantes ont saisi la justice en référé jeudi afin d'obtenir la publication rapide de la décision préfectorale et de pouvoir la contester devant le tribunal administratif. Elles dénoncent des décisions tardives qui, selon elles, entravent l'exercice effectif du droit de recours et limitent leur liberté de choisir les parcours des manifestations.

La coordination des Gilets jaunes a également demandé une réunion avec la préfecture pour défendre un itinéraire reliant la place de la Bastille à celle de la Concorde.

Dans la capitale, plusieurs zones sensibles, notamment les abords du palais de l'Élysée, de l'Assemblée nationale et des Champs-Élysées, feront l'objet de restrictions concernant les rassemblements non autorisés. Ces mesures seront appliquées jusqu'au lundi matin. Un couvre-feu sera également imposé aux mineurs non accompagnés d'un représentant légal, entre 21 heures et 6 heures, dans les secteurs concernés.

À Lyon, le parcours de la manifestation a été validé par la préfecture. À Toulon, en revanche, les rassemblements seront interdits dans le centre-ville, mais autorisés dans les zones périphériques, avec un départ prévu devant la Bourse du travail et une arrivée place Martin-Bidouré.

Entre impératifs de maintien de l'ordre et défense des libertés publiques, cette nouvelle journée de mobilisation met une nouvelle fois en évidence les tensions entre les autorités et les organisations syndicales et étudiantes. Ces dernières dénoncent des restrictions à leur droit de manifester, tandis que le gouvernement entend prévenir toute reprise des violences urbaines.

R.I/Agences

G20

Les rivalités internationales compliquent les discussions

Le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a accueilli hier à Atlanta ses homologues des pays membres du G20, dont le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, dans un contexte de profondes divergences sur les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient. La flambée des prix de l'énergie et les tensions géopolitiques devraient également peser sur les échanges.

Cette réunion ministérielle intervient en préparation du sommet des chefs d'État et de gouvernement du G20, prévu du 14 au 16 décembre prochain à Miami, en Floride, sous la présidence de Donald Trump. Toutefois, les participants ne devraient pas parvenir à des décisions majeures ni à une déclaration commune, compte tenu des désaccords persistants entre les membres.

Selon des experts et des diplomates, les divergences sur la guerre en Ukraine, les tensions au Moyen-Orient et la rivalité stratégique entre Washington et Pékin risquent de limiter les possibilités de consensus. Les États-Unis souhaitent notamment orienter les discussions vers les déséquilibres commerciaux, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement et la réduction de la dépendance à l'égard de la Chine pour les minerais critiques et les terres rares.

Le département d'État américain a indiqué que les discussions porteraient également sur la sécurité énergétique, l'accès aux ressources et la protection des principales voies maritimes commerciales. Washington entend notamment promouvoir une approche collective face aux conséquences économiques des tensions géopolitiques.

LA RIVALITÉ SINO-AMÉRICAINE EN TOILE DE FOND

La question de la domination chinoise sur les minerais stratégiques devrait occuper une place importante dans les échanges. Marco Rubio défend notamment l'initiative américaine « Pax Silica », destinée à coordonner les efforts des pays préoccupés par le contrôle exercé par Pékin sur les terres rares et d'autres ressources essentielles.

Cependant, l'absence du ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, qui sera représenté par son adjoint, et les divergences entre les grandes puissances rendent improbable l'adoption d'une démarche commune sur ce dossier.

Pour plusieurs observateurs, les divisions au sein du G20 sont aujourd'hui plus profondes que jamais. Dans ce contexte, des



déclarations communes entre groupes de pays partageant des positions similaires pourraient constituer une alternative au consensus général, devenu difficile à atteindre.

LA PRÉSENCE DE LAVROV SUSCITE DES TENSIONS

La participation de Sergueï Lavrov constitue l'un des principaux enjeux de cette réunion. Son éventuel échange avec Marco Rubio sera particulièrement suivi, alors que Washington cherche à relancer les efforts diplomatiques pour mettre fin à la guerre en Ukraine, tout en souhaitant maintenir une coopération avec Moscou sur certains dossiers énergétiques.

Le chef de la diplomatie russe devrait, selon l'agence TASS, profiter de son intervention pour réaffirmer le rejet par son pays

des sanctions internationales. Sa présence risque toutefois de susciter des réactions négatives de la part des représentants européens. La décision américaine de ne pas inviter l'Afrique du Sud, tout en autorisant la participation de la Russie, a également alimenté les critiques. Des responsables européens ont même évoqué la possibilité de prendre deux photos de famille distinctes, l'une avec Lavrov et l'autre sans sa présence.

Cette participation intervient alors que Donald Trump a invité Vladimir Poutine au prochain sommet du G20 à Miami. Les récentes décisions américaines concernant les relations énergétiques avec Moscou, notamment l'accord annoncé sur la fourniture de diesel russe au marché américain et la levée de certaines sanctions, pourraient également ali-

menter les débats.

L'UKRAINE ET L'IRAN AU CŒUR DES DIVERGENCES

La guerre en Ukraine devrait constituer un autre sujet de friction. La cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, entend notamment plaider pour un renforcement du soutien à Kiev et pour des avancées dans les mécanismes de responsabilité liés au conflit. Bien que l'Ukraine ne soit pas conviée à la réunion ministérielle d'Atlanta, l'administration Trump poursuit ses efforts en faveur d'un cessez-le-feu. Des discussions techniques tripartites entre les États-Unis, la Russie et l'Ukraine pourraient se tenir à Abou Dhabi en novembre prochain. Parallèlement, les tensions au Moyen-Orient, notamment autour de l'Iran, devraient peser sur les discussions. La réunion se déroule alors que des informations font état de la possibilité de nouvelles frappes américaines contre Téhéran, sur fond de menaces sionistes.

Enfin, le rendez-vous d'Atlanta intervient à quelques jours des élections américaines de mi-mandat, prévues le 3 novembre. Un scrutin susceptible de modifier les équilibres politiques au Congrès et de peser sur les priorités de l'administration Trump.

IRAN-USA

Le Qatar s'active pour débloquer les négociations

Les exigences iraniennes et les positions américaines continuent de bloquer les négociations.

Une délégation qatarie est arrivée hier à Téhéran pour s'entretenir avec de hauts responsables iraniens, dans le cadre des efforts diplomatiques visant à relancer les négociations entre l'Iran et les États-Unis et à parvenir à un accord susceptible de mettre fin à la guerre au Moyen-Orient. Cette visite intervient alors que les médiateurs tentent de rapprocher les positions des deux parties, dont les divergences restent importantes, notamment sur le dossier nucléaire et les conditions d'un éventuel cessez-le-feu.

Selon l'agence officielle iranienne IRNA, la délégation, conduite par le premier conseiller du Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar, est arrivée dans la capitale iranienne pour rencontrer de hauts responsables de la République islamique. Les discussions portent notamment sur les relations bilatérales entre les deux pays ainsi que sur les derniers développements régionaux.

Citant un responsable au fait du dossier, l'agence Reuters a précisé que le retour des médiateurs qataris à Téhéran s'inscrit dans le cadre des démarches engagées pour parvenir à un accord entre Washington et Téhéran. Les efforts de médiation sont menés en coordination avec les autorités américaines, selon la même source.

UN PROJET DE PAIX CONFRONTÉ AUX DIVERGENCES

Dans ce contexte, le Qatar aurait transmis dimanche à l'Iran un projet de plan de paix destiné à relancer le processus diplomatique. Toutefois, cette initiative n'a pas



reçu un accueil favorable de Téhéran. Un haut responsable iranien a rejeté les propositions soumises, les qualifiant d'inacceptables, tout en réaffirmant que son pays maintiendrait sa position sur la question nucléaire.

Les divergences entre les deux capitales portent essentiellement sur l'ordre des priorités dans les négociations. Washington souhaite intégrer le dossier nucléaire dès le début des discussions, tandis que Téhéran exige que les États-Unis mettent d'abord fin au blocus de ses ports et lèvent les sanctions imposées à ses exportations pétrolières. Ces exigences constituent, pour les autorités iraniennes, des conditions préa-

lables à toute avancée dans les pourparlers.

TÉHÉRAN DÉFEND SON PROPRE PLAN DE CESSEZ-LE-FEU

Mercredi, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a affirmé que Téhéran maintenait des contacts étroits avec les médiateurs afin d'examiner les différentes propositions susceptibles de garantir la mise en œuvre de son propre projet de cessez-le-feu de sept jours. Cette initiative vise, selon lui, à contribuer à mettre un terme à la guerre qui secoue le Moyen-Orient.

Par ailleurs, le président américain Donald Trump a déclaré jeudi que les

échanges entre son vice-président, J. D. Vance, et l'Iran concernaient les fournitures médicales. Cette déclaration intervient après la publication de plusieurs informations dans la presse américaine faisant état de l'implication de Vance dans les démarches visant à relancer les discussions sur la fin du conflit.

Sur le plan politique, le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a réaffirmé jeudi la fermeté de la position de son pays. Dans un message publié sur la plateforme X, il a indiqué que Téhéran avait communiqué à plusieurs reprises et sans ambiguïté ses conditions aux médiateurs. Il a également estimé qu'aucun progrès ne serait possible tant que les sept exigences iraniennes ne seraient pas satisfaites, avertissant que « la politique du bâton et de la carotte ne fonctionnera pas avec l'Iran », selon Reuters.

Présentée à la mi-septembre, après l'échec d'un cessez-le-feu temporaire, la proposition iranienne prévoit notamment la levée du blocus américain visant les ports du pays, la suppression des sanctions affectant ses exportations pétrolières ainsi que l'arrêt des opérations militaires sur l'ensemble des fronts de la région.

La reprise des contacts entre les responsables iraniens et les médiateurs qataris témoigne ainsi de la poursuite des efforts diplomatiques pour sortir de l'impasse. Toutefois, les exigences contradictoires des deux parties et le rejet iranien du projet de paix transmis par Doha illustrent les difficultés auxquelles se heurte toute perspective de reprise des négociations.

R.I/agences

ENTITÉ SIONISTE

L'après-élections s'annonce incertain

Les résultats définitifs des élections législatives sionistes ouvrent une période d'incertitude politique, aucun des deux principaux blocs, celui du Premier ministre sortant Benjamin Netanyahu et celui de l'opposition, n'ayant réussi à obtenir une majorité au Parlement. Selon un rapport de l'Associated Press (AP), cette configuration annonce plusieurs semaines de tractations pour tenter de former une coalition gouvernementale, avec le risque d'un nouveau scrutin en cas d'échec.

Deux scénarios se dessinent pour sortir de cette impasse. Le premier repose sur un rapprochement entre les partis juifs opposés à Netanyahu et les formations dirigées par des Arabes, une alliance inhabituelle qui suscite déjà de vives controverses. Le second consiste à voir certains partis ayant fait campagne pour évincer le chef du Likoud rejoindre finalement une coalition dirigée par ce dernier. Ces deux options alimentent un débat politique particulièrement tendu.

NETANYAHU EN TÊTE, MAIS SANS MAJORITÉ

Selon les résultats définitifs annoncés par la Commission électorale centrale, le bloc de Benjamin Netanyahu obtient 53 sièges sur les 120 que compte la Knesset, soit un recul important par rapport aux 68 sièges dont il dis-

posait au sommet de sa précédente majorité parlementaire.

Le principal bloc de l'opposition, conduit par le parti Yashar de l'ancien chef d'état-major Gadi Eisenkot, décroche 48 sièges, tandis que les formations dirigées par des Arabes remportent les 19 sièges restants. Le dépouillement est achevé, mais les résultats doivent encore être officiellement validés et transmis au président de l'État d'ici mercredi.

Considéré comme un véritable référendum sur Benjamin Netanyahu, bien que les électeurs sionistes votent pour des partis et non directement pour des candidats, le scrutin a permis au Likoud de conserver la première place en nombre de voix. Le parti a toutefois perdu une partie du soutien dont il bénéficiait lors des élections de 2022. La participation a atteint environ 78 %, son niveau le plus élevé depuis 1999.

Le président sioniste devrait prochainement charger une personnalité de former le prochain gouvernement. Si plusieurs tentatives successives échouent, l'Entité sioniste pourrait être contrainte d'organiser de nouvelles élections au début de l'année prochaine.

LES PARTIS ARABES EN POSITION D'ARBITRES

Les formations politiques dirigées par des Arabes figurent parmi les principaux gagnants du



scrutin, avec une progression significative de leur représentation parlementaire. Leur poids pourrait ainsi devenir déterminant dans les négociations pour la constitution d'une nouvelle coalition.

Gadi Eisenkot n'a pas totalement fermé la porte à une coopération avec ces partis, sous certaines conditions, notamment la reconnaissance du Hamas, basé à Gaza, comme mouvement extrémiste. Une éventualité que certains de ses partenaires potentiels ont toutefois déjà écartée.

Benjamin Netanyahu, pour sa part, refuse de former un gouvernement reposant sur le soutien des partis arabes. Son parti, le Likoud, a également multiplié les accusations de fraude électorale et demandé à la Commission électorale d'ouvrir une enquête, sans toutefois présenter de preuves à

l'appui de ces allégations, selon l'AP.

L'OMBRE DU 7 OCTOBRE ET LES DIVISIONS INTERNES

Le scrutin s'est déroulé dans un contexte marqué par les conséquences de l'attaque menée par le Hamas le 7 octobre 2023, qui a fait 1 200 morts, principalement des civils, et entraîné l'enlèvement de 251 personnes, selon les données rapportées par l'Associated Press. Les guerres qui ont suivi à Gaza et dans d'autres régions ont également pesé sur la campagne électorale.

Les défaillances sécuritaires liées à cette attaque ont occupé une place centrale dans les débats. Benjamin Netanyahu a refusé la mise en place d'une commission d'enquête sur les événements du 7 octobre. Ses partisans estiment, de leur côté, qu'il a réus-

si à redresser l'entité après cette journée et mettent en avant les résultats des opérations militaires menées à Gaza, au Liban et en Iran. Ses adversaires promettent, quant à eux, de faire de la création d'une commission d'enquête l'une de leurs premières décisions en cas d'arrivée au pouvoir. Les relations entre les citoyens juifs et arabes demeurent également marquées par des tensions, particulièrement depuis le début de la guerre à Gaza et les divisions autour de la question palestinienne.

LA CONSCRIPTION DES ULTRAORTHODOXES

Au-delà des alliances politiques, la question des exemptions du service militaire accordées aux juifs ultraorthodoxes constitue un autre facteur majeur de division. Ces exemptions, défendues de longue date par les partis religieux qui soutiennent la coalition de Netanyahu, sont de plus en plus contestées, notamment après trois années de conflits ayant coûté la vie à près d'un millier de soldats et de réservistes. Gadi Eisenkot s'est engagé à mettre fin à ces dérogations, une position qui contraste avec celle des formations religieuses. La question de la conscription, conjuguée aux divergences sur la composition de la future coalition, devrait ainsi peser sur les négociations politiques à venir.

UNE CAN TOUS LES QUATRE ANS

La volteface de la CAF

La Coupe d'Afrique des nations retrouvera une périodicité de deux ans, après l'abandon du projet de passage à un tournoi organisé tous les quatre ans.

La Coupe d'Afrique des nations retrouvera son rythme traditionnel de deux ans. Réuni jeudi 29 octobre 2026, le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé à l'unanimité d'abandonner le projet d'une organisation tous les quatre ans, annoncé en décembre 2025. Ce revirement intervient après la conférence stratégique de la CAF, tenue au Cap-Vert du 7 au 9 octobre, au cours de laquelle le président Patrice Motsepe avait annoncé un réexamen de cette réforme. La principale raison avancée est d'ordre financier. La future Ligue des nations africaine, appelée à occuper une place importante dans le calendrier continental, ne serait pas en mesure de générer, dans l'immédiat, des revenus comparables à ceux de la CAN. La CAF préfère ainsi préserver sa principale source de financement plutôt que de prendre le risque de réduire ses recettes. La prochaine édition est maintenue en 2027 au Kenya, en Tanzanie et en



Ouganda, du 19 juin au 17 juillet. Elle sera suivie d'une CAN en 2028, puis en 2031 et 2033. La compétition pourrait donc faire une pause en 2030, année de la Coupe du monde. Les pays hôtes des éditions suivantes restent à désigner. La Ligue des nations africaine n'est toutefois pas abandonnée. Son articulation avec le calendrier de la CAN biennale reste à préciser. La CAF n'a pas non plus apporté de clarification sur le projet d'élargisse-

ment du tournoi de 24 à 28 équipes, évoqué lors des précédentes annonces. Selon Patrice Motsepe, ce retour à l'ancien format vise à préserver les intérêts des 54 associations membres, tout en tenant compte des contraintes liées à la libération des joueurs africains évoluant dans les championnats étrangers. Pour l'Algérie et les autres sélections du continent, la CAN conservera ainsi son rendez-vous traditionnel tous les deux ans.



La FIFA est au centre de plusieurs dossiers qui illustrent les mutations du football mondial. À quelques mois de l'élection présidentielle prévue le 18 mars 2027 à Rabat, au Maroc, Gianni Infantino voit émerger un potentiel adversaire en la personne de Jean Crépin Soter Nyamsi. Le Camerounais, qui ambitionne de prendre les commandes de l'instance, a présenté le 28 octobre à Paris les grandes lignes de son programme « FIFA Révolution 2027 ». Ancien candidat à la présidence de la Fédération camerounaise de

FIFA

Nyamsi défie Infantino

football en 2021, Nyamsi entend notamment réformer la gouvernance de la FIFA, renforcer la transparence financière et améliorer la redistribution des revenus aux fédérations nationales. Dans ses déclarations, il n'a pas épargné l'actuel président, qu'il a qualifié de « dictateur ». Mais au-delà de ses prises de position offensives, sa candidature reste conditionnée à l'obtention des soutiens institutionnels nécessaires. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 novembre 2026. Sur le plan économique, la FIFA s'apprête à franchir un nouveau cap avec la Coupe du monde 2026. Selon le quotidien britannique The Times, les recettes issues de la billetterie et des prestations d'hospitalité devraient dépasser les 5 milliards de dollars, soit environ 4,5 milliards d'euros. Ce montant représenterait plus de cinq fois les 929 millions de dollars générés par le Mondial 2022 au Qatar et dépasserait largement les prévisions initiales de l'instance, établies à 3,3 milliards de dollars. L'élargissement de la compétition à 48 équipes et 104 rencontres, contre 32 sélections et 64 matchs en 2022, explique en grande partie cette progression. La hausse des tarifs constitue également un facteur déterminant. Si ces estimations n'ont pas été officiellement confirmées par la FIFA, l'instance assure que les revenus du tournoi contribueront notamment au financement de ses 211 fédérations membres.

Parallèlement, la FIFA a annoncé une avancée significative en matière d'égalité entre les footbals masculin et féminin. Les 32 sélections qualifiées pour la Coupe du monde féminine 2027, organisée au Brésil, bénéficieront chacune de 2,5 millions de dollars pour préparer la compétition, soit la même enveloppe que celle accordée aux équipes masculines en vue du Mondial 2026. L'enveloppe globale consacrée à la préparation des équipes féminines passera ainsi d'environ 31 millions de dollars en 2023 à 80 millions en 2027. Les joueuses bénéficieront également de prestations équivalentes à celles de leurs homologues masculins en matière de transport et d'hébergement. Cette avancée ne signifie toutefois pas que la parité financière est atteinte. Les sommes annoncées seront versées aux fédérations et non directement aux joueuses. En outre, selon des informations rapportées par Sky, la dotation globale du tournoi féminin devrait atteindre 220 millions de dollars, contre 511 millions nécessaires pour égaler celle du Mondial masculin. Entre enjeux électoraux, ambitions financières et égalité des genres, la FIFA poursuit ainsi sa transformation, sur fond de critiques visant sa gouvernance. Autant de dossiers qui pourraient peser sur l'avenir de l'institution et sur le bilan de Gianni Infantino à l'approche de l'échéance présidentielle de 2027.

BRÉSIL

Les choix d' Ancelotti font polémique

La liste de Carlo Ancelotti pour les deux prochains matchs amicaux du Brésil suscite des réactions, notamment en raison des convocations de Raphinha et de Vinicius Junior. Le FC Barcelone s'inquiète pour l'état physique de son ailier, récem-

ment remis d'une blessure musculaire, et redoute une éventuelle rechute lors de la tournée asiatique. De son côté, Vinicius est retenu malgré les critiques sur ses performances et ses quatre matchs de suspension en Liga

après son expulsion contre Villarreal. Cette sanction ne concerne toutefois pas les rencontres internationales. Ancelotti a également fait appel à plusieurs nouveaux joueurs, dont Jonathan Jesus, André Luiz, Marlon Gomes et

Alisson Santana, tout en intégrant Allan, pensionnaire de Manchester City. Le sélectionneur entend ainsi profiter de ces deux rendez-vous pour tester de nouveaux profils et préparer les prochaines échéances internationales.

BUNDESLIGA

Le Bayern Munich lorgne Martin Ødegaard



Le Bayern Munich pourrait tenter de recruter Martin Ødegaard. Selon Sky, relayé par GOAL, le capitaine d'Arsenal serait ouvert à une éventuelle arrivée en Bavière. À 27 ans, le milieu norvégien reste un élément essentiel du dispositif de Mikel Arteta. Sous contrat jusqu'en 2028, Ødegaard fait l'objet de discussions pour une prolongation avec les dirigeants londoniens. Arsenal souhaite sécuriser son avenir afin d'éviter un départ de son maître à jouer. Pour l'heure, aucune négociation de transfert n'est annoncée, mais le Bayern pourrait relancer ce dossier lors du prochain mercato estival.

MERCATO

Le Real récupère Jacobo Ramón



Le Real Madrid et le Paris Saint-Germain s'activent déjà en vue du prochain mercato estival. Les Madrilènes envisageraient de rapatrier Jacobo Ramón, actuellement à Côme, tandis que le club parisien préparerait une offensive de 80 millions d'euros pour s'attacher les services de Fermín López, le milieu du FC Barcelone. Selon la presse espagnole, le Real Madrid devrait activer la clause de rachat de Jacobo Ramón pour un montant inférieur à 9 millions d'euros. Âgé de 21 ans, le défenseur central s'est illustré à Côme, où il a disputé 49 rencontres et inscrit cinq buts. Le club madrilène devra ensuite décider de l'intégrer à son effectif ou de le revendre pour réaliser une plus-value. De son côté, le PSG serait prêt à proposer jusqu'à 80 millions d'euros pour Fermín López, selon CaughtOffside. Chelsea serait également sur les rangs après avoir déjà tenté de recruter l'Espagnol en 2025. Toutefois, le FC Barcelone ne souhaiterait pas se séparer de son jeune milieu, même si une offre importante pourrait compliquer sa position financière. Très convoité, Fermín López aurait également suscité l'intérêt d'Arsenal et de Manchester United. Pour l'heure, aucune offre officielle du PSG n'a été confirmée.

ÉQUIPE NATIONALE

La FAF soutient Brahim Hemdani

À l'approche des prochaines échéances, l'instance fédérale plaide pour la cohésion et la solidarité afin de préserver la sérénité du groupe face aux critiques.

Réuni mercredi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sous la présidence de Walid Sadi, le Bureau fédéral a réaffirmé son soutien au staff technique et aux joueurs, malgré les critiques suscitées par les dernières prestations de la sélection nationale.

Dans un communiqué publié à l'issue de cette réunion, l'instance fédérale a assuré que tous les moyens nécessaires seraient mobilisés afin de permettre à l'équipe nationale de préparer les prochaines échéances dans les meilleures conditions.

« En ce début de parcours décisif, le Bureau fédéral tient à exprimer sa pleine confiance envers la sélection nationale conduite par Brahim Hemdani. Tous les moyens stratégiques et opérationnels sont et demeureront déployés pour offrir à notre équipe les meilleures conditions de réussite », souligne le communiqué.

UN APPEL À LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Au-delà du soutien apporté au



sélectionneur, la FAF a lancé un appel à la mobilisation générale autour de l'équipe nationale, estimant que la réussite du projet sportif repose sur la cohésion et l'engagement de tous.

« Afin de porter haut les couleurs nationales, le Bureau fédéral

appelle l'ensemble de la famille du football algérien, ainsi que les fidèles supporters, à se mobiliser derrière la sélection. La construction d'un projet ambitieux repose avant tout sur la cohésion, la solidarité et l'engagement de tous », précise la même source.

L'instance fédérale a également mis en garde contre les critiques qu'elle qualifie d'« infondées », considérant qu'elles sont susceptibles de perturber le climat de travail et d'affecter le moral des joueurs et du staff technique. Elle a ainsi insisté sur la nécessité de préserver un environnement serein autour de la sélection.

LE TOGO EN LIGNE DE MIRE

Lors de la dernière fenêtre internationale, disputée du 21 septembre au 6 octobre 2026, les Verts ont disputé trois rencontres, dont deux comptant pour les qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027).

La sélection nationale s'est imposée à domicile face à la Zambie (3-1), avant de concéder un nul en déplacement contre le Burundi (2-2). Elle a ensuite remporté son match amical face au Niger (2-1).

Le prochain rendez-vous face au Togo constituera une nouvelle étape pour Ibrahim Hemdani et ses joueurs, appelés à poursuivre leur préparation en prévision des prochaines échéances.

TOTTENHAM

De Zerbi relance la piste Amine Gouiri

L'entraîneur de Tottenham, Roberto De Zerbi, souhaiterait retrouver Amine Gouiri en Premier League. Selon les informations relayées, le technicien italien aurait demandé à sa direction de relancer le dossier de l'attaquant international algérien, actuellement à l'Olympique de Marseille.

La piste avait déjà été étudiée lors du dernier mercato estival. Tottenham aurait même obtenu l'accord du joueur, sans toutefois parvenir à finaliser l'opération. Désireux de renforcer son secteur offensif, De Zerbi n'aurait cependant pas abandonné cette option. Un éventuel transfert permettrait à Gouiri de découvrir la Premier League et de retrouver un entraîneur qu'il connaît bien. La concrétisation de cette piste dépendra désormais des négociations entre les deux clubs et de la position de l'OM.

ARSENAL

Bachir Belloumi dans le viseur

Bachir Belloumi serait dans le viseur d'Arsenal. Selon le site Britball, les Gunners suivraient de près l'ailier international algérien de 24 ans, auteur d'un bon début de saison avec Hull City. Aucun contact officiel n'aurait toutefois été engagé. Ouvert à un départ si son joueur souhaite relever un nouveau défi, le club anglais réclamerait entre 30 et 40 millions d'euros. Arsenal tenterait, de son côté, de négocier à la baisse ce montant, alors que la valeur marchande de Belloumi est estimée à 18 millions d'euros.

LIGUE 1

Deux chocs pour bousculer le classement

La huitième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis 2026-2027 se poursuit ce samedi avec trois rencontres au menu, dont deux affiches prometteuses : MC Alger-USM Khenchela et CS Constantine-USM Alger. Le MB Rouissat accueillera, pour sa part, l'ES Ben Aknoun.

La Ligue de football professionnel (LFP) a procédé à un réaménagement du programme, avec notamment des changements concernant les horaires des rencontres du MCA et du CSC face à l'USMA.

LE MCA VEUT CONFIRMER FACE À L'USMK

Au stade Ali-La-Pointe de Douéra, le MC Alger aura à cœur de confirmer son regain de forme face à l'USM Khenchela. Forts de leur récente victoire en déplacement

contre l'US Biskra (1-0), les Mouloudéens tenteront d'enchaîner un nouveau succès afin de poursuivre leur remontée au classement, d'autant qu'ils comptent plusieurs matchs en retard.

Mais la tâche des Vert et Rouge ne s'annonce pas aisée face à une formation de l'USMK qui ambitionne de réaliser une bonne opération à Douéra. Les hommes du MCA devront notamment se montrer efficaces devant les buts et éviter tout relâchement face à un adversaire susceptible de leur poser des problèmes.

CSC-USMA, UN DUEL SOUS HAUTE TENSION

Au stade Chahid-Hamlaoui, le CS Constantine et l'USM Alger se livreront un duel qui promet de l'intensité. Devant leur public, les Constantinois tenteront de

renouer avec la victoire et de conforter leur position au classement.

En face, les Rouge et Noir aborderont ce déplacement avec la ferme intention de repartir avec les trois points. Accrochée par le CR Belouizdad (2-2) lors du derby algérois, l'USMA cherchera à renouer avec le succès et à rester au contact des équipes de tête.

Face à un CSC déterminé à faire valoir l'avantage du terrain, les Usmistes devront faire preuve de solidité et de réalisme. Cette confrontation entre deux formations ambitieuses pourrait ainsi peser dans la course aux premières places.

MB ROUISSAT-ES BEN AKNOUN POUR SE RELANCER

Dans l'autre rencontre de la

journée, le MB Rouissat accueillera l'ES Ben Aknoun avec l'objectif de décrocher un résultat positif. Les locaux tenteront de profiter de l'avantage du terrain pour engranger de précieux points et améliorer leur position au classement.

De son côté, l'ESBA ne compte pas effectuer le déplacement en victime expiatoire. Les visiteurs devront afficher une bonne organisation défensive et davantage d'efficacité dans le dernier geste pour espérer repartir avec un résultat probant.

Un rendez-vous important pour les deux équipes, qui chercheront à consolider leur parcours dans cette première partie de saison.

Les résultats de ces rencontres contribueront à dessiner un peu plus clairement les premières tendances de la saison 2026-2027.

Rafik G.

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE

Les forces navales décrochent le trophée

La sélection du Commandement des forces navales a remporté la 54e édition de la Coupe d'Algérie militaire de football, en battant celle des forces aériennes aux tirs au but (4-3), après un match nul (1-1) au terme du temps réglementaire. La finale s'est déroulée avant-hier au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPSM) de Ben Aknoun, à Alger, en présence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a remis le trophée aux vainqueurs ainsi que des médailles aux joueurs et aux staffs des deux équipes. À l'issue de la rencontre, les deux entraîneurs ont salué le niveau de la finale. Pour rappel, l'édition 2025 avait été remportée par le Commandement de la Garde républicaine.

CAN-2026 DE HANDBALL FÉMININ

L'Algérie hérite du Sénégal et de la Guinée

La sélection algérienne féminine de handball connaît ses adversaires pour la phase finale de la 27e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), prévue du 2 au 12 décembre en Tunisie. À l'issue du tirage au sort effectué jeudi à Abidjan, les Vertes ont été versées dans le groupe B, aux côtés du Sénégal, de la Guinée et de La Réunion.

Les Algériennes devront notamment se mesurer au Sénégal, finaliste de l'édition 2018 et habitué aux dernières phases de la compétition continentale. La Guinée, en progression ces dernières années, et La Réunion complètent cette poule.

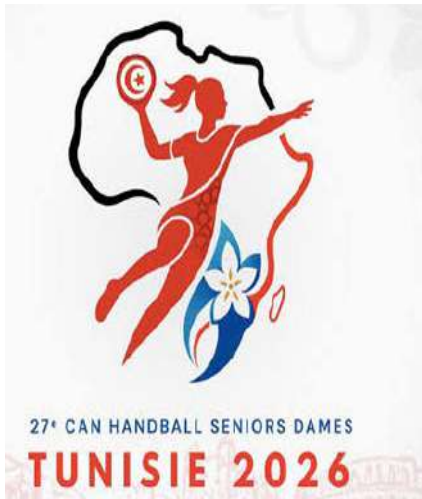
L'objectif des Vertes sera de franchir le premier tour et de décrocher une qualifi-

cation pour les quarts de finale, avant de viser une place parmi les cinq meilleures nations africaines, synonyme de qualification directe au Mondial-2027.

La compétition se déroulera dans les villes de Hammamet et de Nabeul. Les cinq premières équipes décrocheront leur billet pour le prochain Championnat du monde féminin.

Composition des groupes :

- Groupe A : Égypte, Congo, Cap-Vert, Bénin.
- Groupe B : Sénégal, Algérie, Guinée, La Réunion.
- Groupe C : Tunisie, Cameroun, représentant de la zone 5, Zambie.
- Groupe D : Angola, RD Congo, Maroc, Mali.



Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement
1- Bavardage. 2- Son huile est bénéfique - Assaisonnais. 3- De premier ordre - Application. 4- Existe - Point vert dans le désert. 5- C'est possible - Possessif. 6- Maillet de tonnelier - Événement fortuit. 7- Vieilles fureurs - Ils ne couvraient que les avant-bras. 8- Préoccupation. 9- Taches naturelles. 10- Isolée - Direction.

Verticalement
1- Politique religieuse de l'empereur germanique Joseph II. 2- Instrument d'usinage - Pépin. 3- On l'a à l'œil - Matrice. 4- Alertés - Démonstratif. 5- Brusque - Personnel - Tombé. 6- Statue de la tribu - Article arabe. 7- Existe - Peintre par exemple. 8- Gros bâton - Hale le bateau. 9- Saint - On la fait pour séduire. 10- Venues au monde. 11- Soutient le navire - Stable.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Ballance Balance Balance Balance	Jugote Jugeotte Juggeote Jugeote
Klaxonner Klaxonner Klaxonner Claxonner	Quadruple Quaddruple Qwadruple Quoidruple

Les mots fléchés

MAISON TROU DE LA PEAU		SANS ÉCLAT GRONDERA TEL LE LION		SANS COMPAGNE		COÛTEUX ENGENDRA		LENTILLES		BLESSÉ... INERTE		VOIX LES PLUS HAUTES
				FOULARD ASTUCIEU- SES								
CHUCHOTE INDIQUERA								INSTRUMENT À VENT EXAGÉRÉ				
									IL PORTE LE SOC AVANT DEUX			
AU DESSUS DE NOS TÊTES BLANC CASSIS				TRESSER		AVALAS LIEU DE BAIGNADE					FUT TRÈS IRRITÉ	
			À LA MODE FLEUVE D'ÉGYPTÉ			DOTERA MOUVE- MENTS						
MOYENS D'EXPRES- SION PETIT CUBE									ADMIRATEUR EMPÊCHÉ DE BOUGER			
		BOULOT PASSAGER AUTEUR DES "FLEURS DU MAL"								EN AVANT ! FÉROCE		
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS	TROP MÛRS AVERTIS					LE DÉ EN A SIX Panneau D'ARRÊT						
			NAPPERONS PRIT LE SEIN					SE RENDRA ATTRAPÉ				TEST CUTANÉ
PÉRIODE DE MONTE RENONCER				RÉSERVÉ UNE PLACE CONCUR- RENTE							SA CAPITALE EST ABUJA	
					RÉCONFORTÉ DANS L'ÉPREUVE SOUCI DE POÈTE							
HABILLER GRANDE CITÉ D'ISRAËL						GRANDE QUALITÉ		CHOISIT PAR VOTE DÉPLOIE EN LONG ET EN LARGE				
							DANS CLUB DE MADRID			SOLDAT AMÉRICAIN CHANGEAS DE VOIX		
DIMINUTIF DE NACER PETITE DOSE			TRISTESSE ET DÉCEPTION BOUQUINES									ET LE RESTE
									AUROCHS VENU AU MONDE			
GRAND LAC AMÉRICAIN RÉSINES MALODORANTES					TRANSFOR- MAIT LES PEAUX EN CUIR							
				VOIE SANS ISSUE								

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Une religion populaire de Chine

AROMATE	EOLIENNE	POÊLE
BALANCE	ESCALOPE	POÉSIE
BEURRE	EXISTENCE	POULICHE
BOURSIOTER	FLÈCHE	RACINE
BREVET	GARE	RATINE
CANDIDAT	HALTÈRE	RESTE
CHÂLE	HISTOIRE	RÉVEILLON
CHAMPIONNAT	HUÎTRE	ROUE
CHAPELIER	INOÛI	SABOTEUR
CHARGE	ISERAN	SCAROLE
CITERNE	LIVRES	SENS
COUSIN	LOGIQUE	SENTIR
CRASSEUSE	MANIVELLE	SEULE
DEHORS	MARATHON	SYMPTÔMES
DÉSERT	MELON	THYMUS
DÉSHONNEUR	MINE	TOMBEAU
DIGITALE	NAVET	TOURNOIS
DRAGONNIER	NÉPAL	VALISE
ECREVISSE	NOISES	VOIR
EDREDON	ORIGINAUX	VOL

G	I	S	E	R	A	N	R	A	T	I	N	E	M	E	L	O	N	S	V
A	S	A	B	O	T	E	U	R	E	T	O	C	I	S	R	U	O	B	A
R	D	M	E	L	U	C	A	T	O	H	S	E	S	N	T	I	A	D	L
E	R	A	U	O	O	C	H	M	E	C	I	E	G	H	O	A	O	E	I
S	A	R	R	A	I	G	B	A	A	L	S	S	Y	R	C	U	M	V	S
S	G	A	R	N	R	E	I	R	M	I	L	M	T	A	A	I	I	I	E
I	O	T	E	E	A	O	O	Q	O	P	U	E	D	O	N	H	P	N	N
V	N	H	R	U	S	L	M	N	U	S	I	E	V	E	I	O	C	E	T
E	N	O	U	C	E	T	R	A	T	E	M	O	E	I	E	R	S	T	I
R	I	N	E	O	A	U	E	R	T	I	E	L	N	S	N	C	E	T	R
C	E	E	N	T	O	N	E	E	E	E	A	R	I	N	A	A	C	E	X
E	R	H	N	T	E	S	D	S	H	T	E	E	E	L	A	O	M	I	U
C	N	C	O	E	E	V	R	I	I	C	L	L	O	T	U	T	S	E	A
N	O	I	H	D	P	O	E	G	D	U	E	P	E	S	L	E	S	C	N
E	D	L	S	A	H	A	I	R	E	A	E	L	I	O	R	A	L	N	I
T	E	U	E	E	L	D	L	S	B	M	T	N	F	V	P	O	H	A	G
S	R	O	D	E	T	E	V	A	N	O	L	L	I	E	V	E	R	L	I
I	D	P	H	U	I	T	R	E	R	E	I	L	E	P	A	H	C	A	R
X	E	S	Y	M	P	T	O	M	E	S	C	I	T	E	R	N	E	B	O
E	S	N	E	S	U	E	S	S	A	R	C	E	N	N	E	I	L	O	E

SOLUTIONS
DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT
SIMOUN - GALONS - RASSEOIR - STE - MERS - SU - CAS - M- MASTIC - PETE - NEE - CHE- VELURE - PLAIES - TAXA - CRANAS - MA - ID - SIBERIE - G - USEE - ERRE - CAR - POSES - VOIE - OSCAR - FINESSE - AINESSE - SE- DENSES - TUEE - I - MUSE - LETTERES - VILE - JARRE - DE - SAUTER - ENFER - TERRE - DOSDANE

VERTICALEMENT
SIRE - EPRISES - EMISE - MARMELADE - CANULAR - ROSSA - AN - EPAISSEUR - US - SCIAS - ORNEE - TE - ANESTHESIES - JE - OUIES - BREFS - LARD - AGI - CV - PERSIS- TER - O - ARC - ET - RE - NEUTRES - IL - APLATI - VE - ETEND - OSSEUX - ECOSSER - FA - ONT - TRAM - ADEN - SEMEE - AGREE - ISERE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- PROHIBITIVE. 2- RECAPITULES. 3- EMULE - EPARS. 4- CILICE - INSU. 5- ICARE - GOY. 6- UT - CI. 7- TRIER - NULLE. 8- IO - SIMULAI. 9- OPE - RAI - NE. 10- DUE - TIGES.

VERTICALEMENT
1- PRECAUTION. 2- REMI - TROP. 3- OCULI - ED. 4- HALICTES. 5- IPECA - RIRE. 6- BI - ERG - MA. 7- ITE - NUIT. 8- TUPI - CUL. 9- ILANGILANG. 10- VERSO - LIEE. 11- ESSEYEE.

4x4

Faisceau - Harponnage
Imprudemment - Nodosité

BIFFE-TOUT : RUBANS

APRÈS MISTRAL

Qui sera souverain dans le nouvel ordre mondial de l'IA ?

Nous avons longtemps pensé la souveraineté à travers les catégories de l'industrie classique : celui qui fabrique maîtrise, celui qui achète dépend.

Cette logique reste valable pour de nombreuses technologies critiques. Elle devient, toutefois, insuffisante lorsqu'on l'applique à l'intelligence artificielle. Un modèle peut être conçu dans un pays, entraîné dans un autre, hébergé ailleurs, adapté localement, combiné à d'autres modèles, connecté à des données propriétaires et remplacé en quelques semaines. Ses poids peuvent être ouverts tandis que son infrastructure de calcul reste étrangère, ses données peuvent être souveraines alors que son architecture ne l'est pas, son déploiement peut être local alors que l'essentiel de la valeur économique est capté par un fournisseur extérieur.

Dans un tel système, demander si une IA est «souveraine» ou «non souveraine» revient presque à poser une question trop simple.

La littérature académique consacrée à la souveraineté numérique avait déjà mis en évidence cette difficulté. Daniel Mügge montre que la souveraineté en matière d'IA recouvre des objectifs différents, parfois contradictoires, allant de l'autonomie industrielle à la sécurité, au contrôle politique ou à la protection des citoyens.

D'autres travaux sur la souveraineté numérique européenne soulignent également qu'elle ne fait pas l'objet d'une définition unique et qu'elle doit être appréhendée à travers les dépendances concrètes entre infrastructures, marchés, technologies et institutions (Mügge, 2024 ; Adler-Nissen & Eggeling, 2024 ; Blancato, 2024).

L'évolution récente de la doctrine européenne est, à cet égard, révélatrice. En 2026, les travaux de la Commission européenne sur la souveraineté numérique insistent moins sur la nécessité de tout reproduire en Europe que sur la capacité à réduire les dépendances critiques tout en restant ouvert et connecté au reste du monde. Ils mettent notamment en avant l'interopérabilité, l'ouverture, la résilience et la capacité à reprendre le contrôle lorsqu'une dépendance devient problématique (Commission européenne, 2026).

Le cas de Mistral illustre la nécessité de ce changement de perspective. Un modèle chinois peut être hébergé sur une infrastructure européenne, utilisé avec des données françaises et intégré aux systèmes d'une entreprise locale, tout en restant le produit d'une intelligence conçue et entraînée ailleurs. Selon le critère retenu, cette situation peut donc apparaître à la fois souveraine et dépendante. C'est précisément cette contradiction apparente



qu'il convient de dépasser.

La souveraineté en matière d'IA ne devrait peut-être plus être envisagée comme un état que l'on possède ou que l'on perd, mais comme un ensemble de capacités que l'on maîtrise à des degrés divers.

La question décisive devient alors beaucoup plus exigeante : il ne s'agit plus de savoir si cette IA est française, européenne, américaine ou chinoise, mais de déterminer sur quelles dimensions nous sommes réellement capables de choisir, de comprendre, de contrôler, de remplacer et de créer.

C'est à partir de cette interrogation que l'on peut proposer une autre cartographie de la souveraineté en intelligence artificielle.

LES SIX DIMENSIONS DE LA SOUVERAINETÉ

Les travaux récents soulignent que la souveraineté numérique ne se limite plus à la propriété des infrastructures ou des entreprises. Elle repose sur plusieurs dimensions, notamment le contrôle technologique, la capacité politique à orienter l'IA et la maîtrise des données, des marchés et des compétences. Sur cette base, je propose de distinguer six dimensions de la souveraineté en intelligence artificielle, dont le degré de maîtrise varie selon les pays, les entreprises et les institutions.

La première est la souveraineté cognitive. Elle concerne la capacité à concevoir, entraîner et faire évoluer les modèles eux-mêmes. Qui possède les compétences scientifiques nécessaires pour créer les systèmes d'intelligence artificielle que nous utilisons ? Qui maîtrise suffisamment leur architecture et leur fonctionnement pour ne pas dépendre

entièrement de décisions prises ailleurs ? Cette dimension se rapproche le plus de notre conception traditionnelle de la souveraineté technologique, mais elle n'en constitue qu'une partie.

La deuxième est la souveraineté des données. Les modèles ne prennent toute leur valeur opérationnelle qu'au contact des données. Il faut donc savoir qui les détient, où elles sont stockées, sous quel régime juridique elles sont traitées, qui peut les réutiliser et si elles servent à améliorer un système extérieur. Une entreprise peut parfaitement utiliser un modèle américain ou chinois tout en conservant une maîtrise importante de ses données. À l'inverse, elle peut recourir à un modèle européen tout en abandonnant une part significative de cette maîtrise à travers son architecture cloud ou les conditions contractuelles qui encadrent son utilisation.

La troisième est la souveraineté du calcul. C'est la dimension la plus matérielle et, paradoxalement, l'une des moins visibles pour l'utilisateur final. Elle dépend de l'accès aux processeurs graphiques (GPU), aux centres de données, aux services cloud, aux réseaux, aux semi-conducteurs et, désormais, à l'énergie nécessaire au fonctionnement de ces infrastructures. La Commission européenne place précisément le calcul, les données et les infrastructures parmi les piliers centraux de sa politique de souveraineté technologique, reconnaissant ainsi que l'autonomie numérique repose également sur des ressources industrielles et physiques (Commission européenne, 2026).

La quatrième est la souveraineté opérationnelle. Elle pose une question très concrète : que puis-

je réellement faire sans demander l'autorisation de mon fournisseur ? Puis-je installer le modèle sur ma propre infrastructure, le modifier, l'auditer, adapter ses règles, interrompre son utilisation ou le remplacer par un autre sans devoir reconstruire l'ensemble de mon système ? Cette dimension introduit une distinction essentielle entre propriété et contrôle. On peut ne pas avoir créé une technologie tout en conservant une grande autonomie dans son utilisation ; à l'inverse, on peut utiliser une technologie européenne tout en devenant fortement dépendant de son fournisseur.

La cinquième est la souveraineté normative et culturelle. Elle concerne les langues, les valeurs, les catégories, les représentations du monde, les interdictions et les arbitrages incorporés dans les modèles. Les travaux sur la souveraineté numérique accordent encore une place relativement limitée à cette dimension, alors qu'elle devient centrale dès lors que les systèmes d'IA ne se contentent plus de traiter des données, mais participent à la production de textes, de connaissances, de conseils et de décisions. Être souverain signifie alors aussi pouvoir comprendre les normes véhiculées par un modèle, les discuter et, si nécessaire, les modifier.

Enfin, la sixième est la souveraineté économique et industrielle. Elle pose peut-être la question la plus simple : où la valeur est-elle créée et où reste-t-elle ? Où se trouvent les emplois, la propriété intellectuelle, les revenus, les infrastructures, les investissements et les capacités industrielles générés par l'IA ? Un pays peut disposer d'un cadre juridique très protecteur pour ses

données tout en transférant l'essentiel de la valeur économique vers quelques plateformes étrangères. À l'inverse, il peut intégrer des technologies venues d'ailleurs tout en développant autour d'elles des entreprises, des compétences et des marchés capables de conserver une part importante de cette valeur.

UNE NOUVELLE LECTURE DU CAS MISTRAL

En proposant GLM-5.2 sur une infrastructure européenne, Mistral peut renforcer la souveraineté des données de ses clients, leur souveraineté opérationnelle et, si son infrastructure se développe effectivement en Europe, une partie de leur souveraineté du calcul. Cette démarche peut également contribuer à une forme de souveraineté économique, en maintenant en Europe les activités d'intégration et d'hébergement, ainsi qu'une partie de la valeur créée autour du modèle.

Dans le même temps, le recours à un modèle conçu par Z.ai ne renforce évidemment pas la souveraineté cognitive européenne sur ce modèle en particulier. Il ne garantit pas davantage une souveraineté normative et culturelle, puisque les choix fondamentaux opérés lors de son entraînement et de son alignement initial ont été effectués ailleurs.

Une même technologie peut donc renforcer certaines dimensions de la souveraineté tout en limitant d'autres.

C'est ce qui rend les jugements binaires désormais peu pertinents. Dire qu'un système est «souverain» parce qu'il est hébergé en Europe est insuffisant. Affirmer qu'il ne l'est pas parce que son modèle a été développé en Chine ou aux États-Unis l'est tout autant.

La véritable question devient alors : sur quelles dimensions voulons-nous être souverains, à quel degré et pour quels usages ?

Un hôpital, une banque, une administration de défense, une PME industrielle ou une université n'auront pas besoin du même niveau d'autonomie dans chacune de ces six dimensions. La souveraineté cesse ainsi d'être un slogan national pour devenir un choix stratégique susceptible d'être évalué, arbitré et, surtout, mesuré.

Cette approche permet également de sortir d'un faux dilemme qui empoisonne souvent le débat européen. Nous n'avons pas nécessairement à choisir entre tout produire nous-mêmes et tout acheter aux autres. Nous devons avant tout déterminer ce que nous ne pouvons pas nous permettre de ne plus maîtriser.

Source : <https://aivancity.ai/blog/>

POLLUTION VENUE DU MAROC

L'Algérie mobilise ses moyens

La pollution transfrontalière menace les ressources hydriques et impose un renforcement des dispositifs de surveillance et de traitement des eaux.

Les autorités algériennes ont mobilisé d'importants moyens pour lutter contre la pollution des eaux en provenance du Maroc, qui transitent par l'oued Moulilah, dans la wilaya de Tlemcen. Le renforcement des dispositifs de surveillance, d'analyse et de traitement vise à préserver les ressources hydriques et à garantir la sécurité environnementale du pays. Ces efforts ont été mis en avant jeudi par plusieurs intervenants lors d'une conférence internationale consacrée à la protection des cours d'eau transfrontaliers et à la prévention de la pollution.

S'exprimant à cette occasion, le directeur du barrage de Hammam Boughrara, Sofiane Naït Ammar, a indiqué que les rejets polluants provenant du territoire marocain constituent un phénomène qui perdure depuis plusieurs années et dont les conséquences ont été particulièrement visibles en 2024, avec la mortalité de 45 tonnes de poissons.

Il a précisé que des commissions spécialisées effectuent régulièrement des prélèvements et des analyses des eaux afin de contrôler leur qualité et de garantir l'approvisionnement des populations de l'ouest du pays en eau potable.



DES NIVEAUX ÉLEVÉS DE POLLUTION RELEVÉS

De son côté, le chef du département de l'hydraulique à l'université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen, Lotfi Ben Adda, a fait état

de plusieurs types de polluants à des concentrations élevées dans l'oued Moulilah, à la suite des études et analyses réalisées par les équipes et les laboratoires spécialisés de l'université. Selon lui, les rejets des unités industrielles de la région d'Oujda sont déversés dans l'oued Isly, qui rejoint ensuite l'oued Moulilah. Ce phénomène entraîne le transfert des substances polluantes vers le bassin hydraulique du barrage de Hammam Boughrara, dont la

capacité de stockage est estimée à près de 177 millions de mètres cubes. Face à cette situation, le barrage dispose d'une station d'épuration dotée de technologies avancées permettant le traitement des matières organiques et chimiques. Une deuxième station est également en cours de réalisation afin de faire face à l'augmentation des niveaux de pollution, notamment organique.

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE MISE EN AVANT

Pour sa part, le chercheur Abdelkader Hilal, du Centre universitaire de Maghnia, a souligné les efforts déployés par l'Algérie pour protéger ses ressources hydriques et faire face à la pollution transfrontalière. Il a insisté sur l'importance de conjuguer les interventions sur le terrain avec le recours aux technologies scientifiques modernes, tout en renforçant la coopération et la coordination dans la protection des cours d'eau partagés. De son côté, Abdelhamid Bouhassoun, agriculteur dans la région frontalière de Tlemcen, a salué les efforts des autorités pour accompagner les populations et les agriculteurs de la région et préserver les ressources en eau.

La protection des cours d'eau transfrontaliers apparaît ainsi comme un enjeu majeur pour la préservation des ressources hydriques, la sécurité de l'approvisionnement en eau potable et la protection des écosystèmes.

R.N.

PROTECTION DE L'EAU

Baddari mise sur la recherche scientifique

L'Algérie entend mobiliser l'ensemble de ses capacités scientifiques et techniques pour préserver ses ressources hydriques et faire face aux défis liés à la pollution. Cette détermination a été réaffirmée jeudi à Tlemcen par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, à l'occasion de la clôture de la Conférence internationale sur la protection des cours d'eau transfrontaliers et la prévention de la pollution environnementale (IC-TWEP 2026). Dans une allocution lue en son nom par Fatima Ayoudj, représentante de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, le ministre a souligné le rôle stratégique de la recherche scientifique dans la protection des ressources en eau et la garantie de leur durabilité au profit des générations actuelles et futures. Organisée durant quatre jours à Tlemcen, cette rencontre a réuni des participants de 35 pays autour des enjeux liés à la préservation des cours d'eau transfrontaliers et à la lutte contre la pollution. Kamel Baddari a notamment insisté sur la nécessité de mettre à contribution les laboratoires, les centres de recherche et les experts relevant du secteur de l'enseignement supérieur afin de renforcer la veille scientifique et technologique, de développer les mécanismes d'alerte précoce et d'appuyer la prise de décision sur des données scientifiques fiables.

DES RÉSULTATS SCIENTIFIQUES AUX SOLUTIONS CONCRÈTES

Le ministre a également appelé à traduire les conclusions de cette conférence en initiatives concrètes et en projets de recherche communs, susceptibles de renforcer la coopération entre les chercheurs et les établissements scientifiques. Il a, dans ce sens, plaidé pour le développement des mécanismes d'échan-

ge de données et d'expertises concernant les eaux de surface et les eaux souterraines transfrontalières. Soulignant l'importance d'une responsabilité partagée en matière de protection de l'environnement, il a mis en avant la nécessité de renforcer la coordination entre les institutions scientifiques et les organismes concernés, tout en privilégiant les approches participatives fondées sur le partage des connaissances et l'exploitation des résultats de la recherche. Pour Kamel Baddari, l'efficacité de ces efforts dépend avant tout de la capacité à transformer les travaux scientifiques et les recommandations universitaires en solutions applicables sur le terrain, ainsi qu'en programmes de coopération durables répondant aux besoins des populations et aux exigences de préservation des équilibres écologiques.

LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

Le ministre a, par ailleurs, appelé à consolider les partenariats entre chercheurs, experts et institutions scientifiques, à travers le lancement de projets communs contribuant aux objectifs de développement durable et au renforcement de la sécurité hydrique aux niveaux national et international.

Il a estimé que la gestion durable des ressources en eau transfrontalières nécessite une approche fondée sur la science, la responsabilité et la solidarité, ainsi que sur une coopération scientifique internationale renforcée et une mobilisation accrue des capacités de recherche et des nouvelles technologies. En conclusion, Kamel Baddari a rappelé que la protection des ressources hydriques dépasse la seule préservation d'une ressource vitale, puisqu'elle engage également la protection de la vie, la sauvegarde de l'environnement et l'avenir des générations futures.

ÉDUCATION NATIONALE

Le renforcement du parc scolaire se poursuit

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed-Seghir Saâdaoui, a procédé jeudi, dans la wilaya de Mostaganem, à la pose de la première pierre de plusieurs infrastructures scolaires destinées à renforcer les capacités d'accueil et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves. Dans la commune de Sidi-Lakhdar, le ministre a lancé les travaux de réalisation d'une école primaire au niveau de la cité des 400 logements. Doté d'une enveloppe de 120 millions de dinars, le projet devrait être réceptionné dans un délai de six mois. Selon les explications fournies sur place, cette nouvelle structure permettra notamment d'alléger la pression sur trois établissements scolaires de la circonscription pédagogique et d'améliorer l'environnement éducatif. À cette occasion, Mohamed-Seghir Saâdaoui a insisté sur la nécessité de concevoir des établissements répondant aux exigences pédagogiques modernes et aux attentes des élèves. Il a également appelé à aménager des espaces adaptés au développement de leurs capacités et à l'apprentissage de comportements positifs, notamment en matière de protection de l'environnement et de sécurité routière. Il a, par ailleurs, souligné l'importance d'intégrer les composantes de l'identité nationale dans les conceptions architecturales des nouvelles écoles. Deux autres projets pédagogiques ont été lancés dans les communes de Hadjadj et de Benabdelmalek-Ramdane. Estimées à 108 millions de dinars chacune, ces

infrastructures devraient être mises en service en avril prochain, en prévision de la rentrée scolaire 2027-2028. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'adaptation de la carte scolaire aux besoins des populations, particulièrement dans les nouveaux quartiers résidentiels et les zones d'expansion urbaine. Elles visent à renforcer les capacités d'accueil et à garantir de meilleures conditions d'apprentissage. Le programme de la visite ministérielle prévoit également le lancement des travaux d'un nouveau collège au village de Dradeb, dans la commune de Stidia. L'établissement sera doté d'une cantine scolaire d'une capacité de 200 repas, au profit des élèves des zones rurales. Par ailleurs, le ministre présidera l'ouverture de la 29e édition du Festival national du théâtre scolaire à Mostaganem. Cette manifestation donnera le coup d'envoi de la compétition nationale et offrira aux élèves l'occasion de mettre en valeur leurs talents artistiques et créatifs, tout en consolidant la place des activités culturelles dans le milieu scolaire.

JUSTICE

Fin de fonctions pour trois magistrats

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé deux décrets présidentiels portant fin des fonctions de trois magistrats, selon le dernier numéro du Journal officiel. Il s'agit d'Abdelhafid Djerir et Dalila Hamrich, admis à la retraite, ainsi que de Nadjet Hami, dont les fonctions ont pris fin à compter du 7 septembre 2026, à la suite de son décès. Les deux décrets sont datés du 11 octobre 2026.